Plus de 500 000 visiteurs au Salon de la production nationale

Page 4

8es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE (ACTE 1)

L'USM Alger et la JS Saoura au tapis, Nasr El-Fedjoudj avec les honneurs

Page 23

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5663 - JEUDI 29 DÉCEMBRE 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CÉLÉBRATION DE TRENTE ANS DE CARRIÈRE

Le come back de Djalti

Page 11

AMENDEMENT DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

POUR DES PROCÈS PLUS ÉQUITABLES

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a approuvé un avant-projet de loi portant amendement du Code de procédure pénale censé garantir des procès équitables, la révision des procès, tout en renforçant le contrôle du juge sur la police judiciaire. Ce nouveau texte renforce les garanties d'un procès équitable sur la base du principe de «la présomption d'innocence» et fait en sorte que «le doute est, dans tous les cas, interprété au bénéfice de l'accusé». Page 3



CLÔTURE DE LA 18e ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

L'ISLAM OU LA VALEUR SUPRÊME DU JUSTE MILIEU

Placée sous l'égide du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la 18e édition de la semaine nationale du saint Coran s'est achevée hier à Dar El Iman Sidi Abderrahmane Athaalibi à Mohammedia, par la remise des prix aux lauréats du concours de la récitation du Coran. Cette semaine a été marquée par des conférences d'éminents théologiens nationaux, suivies d'intenses débats et axées sur la valeur suprême du saint Coran et qui est le juste milieu. page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DESTINÉS À LA RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, DES CENTRES DE SANTÉ ET DU VIEUX BÂTI

Plus de 42 milliards de dinars alloués à la capitale en 2017



LE BUDGET préliminaire alloué à la wilaya d'Alger au titre de l'exercice 2017 se chiffre à 42,30 milliards de dinars. Destiné notamment à la réhabilitation des établissements scolaires de la capitale, des structures de santé délabrées et du vieux bâti, ce montant consacre 26,92 milliards de dinars au budget de fonctionnement, soit 63,51 % du montant global et 15,46 milliards de dinars pour les équipements et l'investissement, a-t-on précisé mercredi à la wilaya d'Alger à l'occasion du vote du projet de budget par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW). Présidée par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, l'Assemblée a précisé que le budget de fonctionnement a augmenté de 1,8 milliard de dinars par rapport à 2016 et ce, afin de «garantir la pérennité des entreprises publiques». Par ailleurs, 3,5 milliards de dinars ont été consacrés à la poursuite du programme directeur de modernisation, d'aménagement et d'urbanisme d'Alger. En plus de 1 milliard pour finaliser les travaux de Dounia Parc, désormais sous la tutelle de la wilaya. Zoukh s'est félicité à cette occasion que la capitale ait préservé son rythme de croissance dans tous les secteurs malgré la crise financière provoquée par la baisse des recettes pétrolières. Il a assuré encore une fois que la quatrième phase de la 21e opération de relogement dans la wilaya d'Alger débutera ce jeudi et concernera 1 200 familles issues des circonscriptions de Baraki, Bab El Oued, Zéralda, Dar El Beida, Bir Mourad Rais et Hussein Dey. Le wali d'Alger a tenu à préciser que l'opération de relogement se poursuivra en 2017 dans le cadre de la 22e opération, en phase de préparation. «Avec l'achèvement de la quatrième tranche de la phase 4 de la 21e opération de relogement qui a débuté le 21 juin 2016 la wilaya d'Alger aura bouclé l'année, 2016 avec l'installation de 14 325 familles dans des logements décents», a-t-il rappelé. Concernant le secteur de la santé tant décrié par les algérois, les élus de l'APW ont précisé qu'un budget de 13 milliards de dinars a été alloué pour la restauration des centres de santé de proximité en 2017. Des élus réclament même un budget additionnel pour leurs équipements en scanners et d'autres appareils médicaux afin de soulager les hôpitaux et les CHU, très dépassés par le nombre des patients et le manque de moyens. Toujours dans le cadre de la réhabilitation de la capitale, le wali d'Alger a évoqué le plan directeur de la résilience urbaine de la capitale pour gérer les multiples catastrophes encourues tels les séismes, les inondations, les glissements de terrain, les incendies de forêt.Il a annoncé dans ce contexte qu'un bureau d'études étranger a été sollicité pour travailler avec des cadres algériens sur les moyens de faire face aux risques majeurs, à travers des mécanismes et techniques modernes en adéquation avec l'évolution mondiale dans ce domaine.

Z. M

SELON LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE NOUREDDINE BOUTERFA

L'Algérie pourra transformer localement toute sa production pétrolière dès 2025

L'Algérie pourra transformer localement toute sa production de pétrole brut à l'horizon 2025 grâce aux projets de pétrochimie actuellement en réalisation ou à l'étude, a indiqué le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa dans un entretien au quotidien l'Expression, publié mercredi.



«Si tous les projets dans le raffinage et la pétrochimie arrivent à leur terme, l'Algérie pourra transformer toute sa production de pétrole brut à l'horizon 2025», explique Noureddine Boutarfa, soulignant que le pays sera, dès lors, un «exportateur marginal» de pétrole.

Ces projets permettent d'entrevoir un «bond appréciable» dans le domaine de la diversification et de la substitution aux importations, selon le ministre qui a précisé que les quatre (4) raffineries à venir (Tiaret, Hassi Messaoud, Biskra et Arzew) accroîtront la production de carburants de quelque 20 millions de tonnes.

Ces quantités sont «largement suffisantes pour la consommation locale, avec un surplus qui sera destiné à l'exportation», avance M. Boutarfa considérant que cette projection faite par le gouvernement est aussi «le grand défi de Sonatrach». Abordant le gaz de schiste, il a estimé que le déclin «inéluctable» du gaz conventionnel imposait le développement de cette ressource. «Nous sommes condamnés à y aller un jour ou l'autre. Maintenant, il faut dialoguer, sensibiliser et être à l'écoute des préoccupations afin de dédiaboliser les hydrocarbures non conventionnels», a-t-il considéré. Concernant les dernières appels d'offres internationaux pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie, M. Boutarfa a jugé que les dispositions fiscales contenues dans la loi sur les hydrocarbures en vigueur depuis 2013 ne favorisaient pas leur succès. Il a indiqué, dans ce sens, que le gouvernement pourrait recourir à la révision de cette loi dans son aspect fiscal si cette démarche s'avèrerait nécessaire.

«Nous examinons la situation pour voir s'il est absolument nécessaire de réviser la loi. Personnellement, je ne suis pas très favorable à la révision de but en blanc. La loi est incitative dans beaucoup d'aspects, mais il y a certains paramètres à réviser par voie réglementaire de façon à donner plus d'attractivité au secteur sans avoir à modifier le texte législatif», a-t-il noté.

Evoquant l'application de la baisse de production de brut algérien, dans le cadre de l'accord de l'Opep, le ministre a expliqué que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) avait la prérogative légale de contraindre toutes les entreprises étrangères activant en Algérie à réduire leur production.

«L'opération sera gérable puisqu'il s'agira de décisions prises d'un commun accord entre la compagnie nationale et ses partenaires. Il n'y a donc aucun problème à ce niveau. Au demeurant, la réduction est assez faible: 50.000 barils/jour répartis entre les producteurs est une équation très facile à résoudre», soutient-il.

Concernant le marché international du gaz, le ministre a estimé que le pays n'avait d'autre choix que de se mettre en compétition avec les autres producteurs pour garder ses parts de marché et pour pouvoir placer son gaz.

Selon lui, «nous sommes face à une nouvelle réalité (du marché)» et les contrats à long terme vont devenir «très difficiles» à maintenir vu l'évolution du commerce du gaz naturel liquéfié (GNL).

H.B.

LES ÉCHANGES ENTRE LES DEUX PAYS ONT ATTEINT 280 MILLIONS DE DOLLARS

L'Algérie quatrième partenaire africain du Vietnam

DANS la perspective de développer davantage les relations économiques entre son pays et l'Algérie, l'ambassadeur du Vietnam, Pham Quoc, en visite hier après-midi à Constantine, a souhaité obtenir plus de détails sur les opportunités d'investissement que peut offrir la capitale de l'Est. Pour cela, le représentant de ce pays asiatique en Algérie a demandé à ses hôtes, à leur tête le président de la Chambre de commerce, de lui fournir une cartographie détaillée des capacités financières et humaines dont dispose la wilaya afin de permettre une meilleure visibilité d'implantations éventuelles d'investisseurs de son pays à Constantine. Pham Quoc Tru a aussi fait un exposé des capacités économiques dont dispose le Vietnam, considéré comme le quatrième producteur et le deuxième exportateur de riz dans le monde.

Il précisera que les relations entre son pays et l'Algérie restent exemplaires. L'Algérie, a dit Pham Quoc Tru, est le quatrième partenaire africain du Vietnam. Les échanges entre les deux pays ont atteint, a-t-il dit, près de 280 millions de dollars. Au moment où le montant des échanges commerciaux entre son pays et ses partenaires à travers le monde a atteint 350 milliards de dollars, dont 180 milliards d'exportations et près de 15 milliards représentant le montant des investissements réalisés en terre vietnamienne, a encore précisé le diplomate.

L'hôte de la ville des Ponts s'est dit aussi confiant en les capacités des opérateurs des deux pays à développer davantage un partenariat de qualité. La virée constantinoise du représentant du pays de la péninsule indochinoise s'inscrit dans le cadre d'une série de visites qui l'ont déjà mené à Oran et Béjaïa. Il a par ailleurs laissé entendre que des opérateurs vietnamiens feront très prochainement un déplacement à Constantine, avant que leurs homologues constantinois ne soient accueillis à leur tour à Hanoï.

Amine B.

AMENDEMENT DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Pour des procès plus équitables

Le Conseil des ministres, réunis sous la présidence du chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, a approuvé un avant-projet de loi portant amendement du Code de procédure pénale censé garantir des procès équitables, la révision des procès tout en renforçant le contrôle du juge sur la police judiciaire.



Ce nouveau texte renforce les garanties d'un procès équitable sur la base du principe de « la présomption d'innocence « et en de faire en sorte que « le doute est, dans tous les cas, interprété au bénéfice de l'accusé «. Il souligne, pour la première fois que « nul ne peut être poursuivi, jugé ou puni deux fois, à raison des mêmes faits et que l'autorité judiciaire veille durant toute la procédure à la protection des droits des justiciables «, lit-on dans un communiqué du Conseil des ministres. Le texte stipule que les jugements, arrêts et ordonnances judiciaires «doivent être motivés», indique la même source. Le projet d'amendement du Code de procédure pénale introduit également des dispositions pour la mise en place du deuxième degré de juridiction pénale instauré par la Constitution révisée en précisant notamment que le Tribunal criminel d'Appel rejugera sur le fond des affaires portées devant lui et disposera d'un jury populaire de quatre jurés et motivera ses décisions quelles qu'elles soient.

Dans cette optique de reformes des procédures au bénéfice du justiciable, le nouveau texte renforcera le contrôle du juge sur la police judiciaire, dont l'ensemble des officiers, toutes catégories confondues, seront soumis à une procédure d'habilitation et à l'aval préalable du Procureur général territorialement compétent pour entamer leurs activités. Ces changements s'inscrivent dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions de la Constitution.

Pour rappel, le Parlement avait en mai dernier adopté le projet de loi amendant le Code pénal pour notamment renforcer la législation nationale aux fins de l'adapter aux critères internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux engagements internationaux pris par l'Algérie. Ce nouveau texte est venu renforcer les moyens de lutter contre le terrorisme à travers la criminalisation du phénomène des combattants qui se déplacent vers d'autres pays pour commettre des actes terroristes. En outre, le nouveau texte renforcera le contrôle du juge sur la police judiciaire, dont l'ensemble des officiers, toutes catégories confondues, seront soumis à une procédure d'habilitation, et à l'aval préalable du Procureur général territorialement compétent, pour entamer leurs activités.

Le communiqué du Conseil des ministre fait savoir aussi qu'il a approuvé un avant-projet de loi organique amendant celle relative à l'organisation judiciaire. Cet amendement instaure notamment, un tribunal criminel d'appel au niveau de chaque Cour de justice, tout comme il a endossé un avant-projet de loi portant amendement du Code de justice militaire. Les nouvelles dispositions mettent en place une cour militaire d'appel, en conformité avec l'instauration du deuxième degré de juridiction en matière pénale, l'exclusion des compétences de la Justice militaire, des infractions à la sûreté de l'Etat commises par des civils, pour les confier aux compétences des juridictions civiles de droit commun, et l'octroi de la qualité d'officiers de Police judiciaire militaire aux officiers de la sécurité de l'Armée.

A l'issue de l'examen de ces trois projets de lois, le président de la République a invité le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre des dispositions de la Constitution en matière de promotion et de garantie des droits et libertés des citoyens. Il a aussi exhorté les magistrats à exercer toutes les attributions que leur confère la loi pour garantir le respect des droits et libertés des citoyens en général et des prévenus en particulier. Tout en adressant ses vœux aux algériens à l'occasion de la nouvelle année, il a également transmis ses salutations aux officiers, sous-officiers et djounoud de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'aux cadres et personnels des services de sécurité, mobilisés pour la sécurité du territoire national, des citoyens et des biens, leur exprimant aussi la reconnaissance de la Nation, pour leur abnégation et leurs sacrifices dans l'accomplissement de leur noble mission «, selon le communiqué du Conseil des ministres.

M. Khellaf

ELLE PRÉVOIT UNE HAUSSE DE PLUSIEURS TAXES, IMPÔTS ET DROITS DE TIMBRE

La loi de finances 2017 cautionnée par le chef de l'Etat

LA LOI de finances 2017, signée hier par le président Bouteflika, prévoit les dépenses et les recettes des exercices 2018 et 2019, une démarche inédite qui s'inscrit dans le cadre de la réforme budgétaire. Elle prévoit une nouvelle hausse des taxes des prix des carburants, une hausse de la TVA sera portée de 17 à 19 %, un rééchelonnement des dettes des entreprises en difficulté, une réduction de la facture d'électricité de 65% pour les ménages des wilayas du sud du pays, une prorogation du programme de conformité fiscale volontaire (MCFV) jusqu'au 31 décembre 2017. Elle soumet aussi les transferts des devises sous un contrôle. Entre autre la LF 2017 prévoit l'augmentation des tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. La TPP de l'essence super et sans plomb sera de 9 DA/l au lieu de 6 DA actuellement (soit une hausse de 50%), et celle de l'essence normal passera à 8 DA/l au lieu de 5 DA actuellement (+60%) alors que la TPP sur le gasoil passera à 2 DA/l au lieu de 1 DA actuellement (+50%). La loi institue également une Taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, aux gaz et aux produits pétroliers, ce qui permettra au Trésor public d'encaisser pas moins de 10,7 milliards de DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). La TEE est fixé à 25% pour les appareils électriques importés à compter du 1er janvier 2017, et à partir du 1er janvier 2018 pour ceux fabriqués localement.

Pour ce qui est des droits de timbre, il s'agit de l'introduction d'une procédure accélérée qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de cinq jours de la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25.000 DA pour le livret de 28 pages et de 60.000 DA pour celui de 48 pages.

Une nouvelle taxe est instituée sur les pneus neufs importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu destiné aux véhicules lourds et à 5 DA par pneu destiné aux véhicules légers. La LF relève aussi les montants de la taxe sur les demandes d'enregistrement des produits pharmaceutiques importés où fabriqués localement. Cette taxe passera à 12.000 DA (contre 4.000 DA depuis 2003) pour ce qui est du contrôle des lots, à 30.000 DA (contre 10.000 DA actuellement) pour le contrôle et expertise des produits soumis à l'enregistrement et à 15.000 DA (contre 5.000 DA) pour ce qui est des analyses et contrôle des matières premières de ces produits. La loi prévoit aussi une hausse des financements destinés à réduire la facture d'électricité de 65% pour les ménages des wilayas du sud du pays et qui utilisent la basse tension dans la limite de 12.000 Kw/an, de même que pour les agriculteurs de ces mêmes wilayas pour la basse et moyenne tension dans la limite de 12.000 kw/an. Il est aussi prévu le financement de la réduction de la facture d'électricité à raison de 25% pour les activités économiques

Plusieurs nouvelles mesures au profit de l'investissement

La loi de Finances 2017, introduit des allègements de certaines procédures ainsi que des incitations fiscales au profit de l'entreprise et de l'investissement, tout en renforçant le contrôle sur le transfert de devises par les entreprises étrangères. Ainsi, le texte exonère des droits de douanes et de la TVA, pour une période de cinq ans, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipement de la branche des industries mécaniques, électroniques et électriques.

Une telle mesure vise à encourager les sous-traitants agréés par les producteurs concernés et relancer ainsi cette branche. Par ailleurs, le texte proroge le Programme de conformité fiscale volontaire (MCFV) jusqu'au 31 décembre 2017, au lieu du 31 décembre 2016 initialement. Afin de renflouer les caisses des communes, le texte introduit un réaménagement de l'affectation du produit de la TVA à l'importation, pour faire bénéficier les communes frontalières de ce produit, au titre des opérations d'importation déclarées au niveau des postes douaniers frontaliers terrestres.

La LF 2017 prévoit par ailleurs la réduction du taux de droit de douanes applicable aux intrants de fabrication du tapis, le portant de 15% à 5%.

Pour aider financièrement les entreprises en difficulté, la LF propose le rééchelonnement de leur dette fiscale sur une période n'excédant pas 36 mois. L'octroi de délai de paiement est systématiquement assorti de la remise des pénalités de retard, sans demande expresse du redevable, sous réserve du respect de l'échéancier. Afin d'inciter ces entreprises à souscrire à ce dispositif, il est prévu d'accorder à l'issue du règlement total de leurs dettes fiscales une remise des pénalités de retard mises à leur charge.

Sur un autre plan, cette loi prévoit plusieurs mesures qui visent à encourager l'affiliation à la Sécurité sociale et à rendre les dépenses de ses caisses plus raisonnables. Elle instaure également des contrats de performance pour le remboursement des médicaments, une mesure qui vise la rationalisation des dépenses de remboursement des produits pharmaceutiques importés et coûteux qui ont un impact sur les équilibres financiers de la sécurité sociale et la facture d'importation.

Le texte introduit des mesures qui visent le renforcement du contrôle du transfert des devises. Il oblige les entreprises étrangères, établies en Algérie et opérant un nombre important de transferts vers des entités établies hors d'Algérie, de tenir une comptabilité analytique. Il relève de 500.000 DA actuellement à 2.000.000 DA le montant de l'amende relative au défaut de production ou à la production incomplète de la documentation justifiant les prix de transfert appliqués.

Cette disposition vise à astreindre les entreprises relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) à déclarer les méthodes de calcul des prix de transfert et apporter la preuve que ces prix sont déterminés dans des conditions de pleine concurrence et à renseigner l'administration fiscale sur la nature juridique des relations entre ces entités et celles avec lesquelles les transactions sont effectuées.

H. A.

SALON DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Plus de 500 000 visiteurs y ont pris part

LE DIRECTEUR général de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Tayeb Zitouni, a affirmé que plus de 500 000 visiteurs ont été enregistrés à la 25e édition du Salon national de la production algérienne, organisé au palais des Expositions de la Safex aux Pins-Maritimes à Alger. Le stand du ministère de la Défense a été le plus visité pendant cette 25e édition. Le Salon, qui s'est déroulé du 21 au 27 décembre, a mis en évidence la compétitivité et la qualité du produit algérien, lequel prendra sa place sur le marché national et étranger. «La majorité des produits exposés dans la 25e édition de ce salon sont des produits 100% algériens», a-t-il affirmé, ajoutant ce sens que «nous sommes dans la bonne voix pour le lancement d'une véritable production nationale en matière de quantité et de qualité». L'intervenant de la radio nationale a indiqué la participation de 500 entreprises dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Cette édition est ainsi marquée par la présence, pour la première fois, du ministère de la Défense nationale à travers la participation de certaines de ses unités de production telles celles de la mécanique, des textiles et de la construction navale. Cet évènement a vu, a-t-il dit, la participation de 430 exposants nationaux qui ont occupé 165 000 m² de surface d'exposition et 2 000 m² de vente. Il convient de noter que ce Salon a enregistré une participation record des producteurs algériens dans six secteurs d'activité, à savoir l'agroalimentaire et l'emballage, les industries mécaniques, métallurgiques et sidérurgiques, les industries chimiques et pétrochimiques, les services financiers, les industries manufacturières et les industries électriques, électroniques et de l'électroménager. La 25e Foire de la production nationale a pour objectif de garantir la réussite du nouveau modèle de croissance économique. Par ailleurs, en ce qui concerne les expositions pour l'année 2017, la même source a indiqué qu'il a été programmé 26 expositions et un salon à l'étranger. Cette dernière a déclaré qu'elle prépare également la 50e Foire internationale d'Alger, qui se tiendra à compter du 8 mai 2017 et aura comme invité d'honneur la Russie.

L. L.

TPE/PME LOCALES

Un nouveau dispositif pour la garantie financière des crédits

La Caisse de garantie des crédits d'investissements-PME (CGCI-PME) lance un nouveau dispositif pour la garantie financière des crédits des Très petites entreprises (TPE) locales, a annoncé, mercredi à Oran, le Directeur Général de cette institution financière, Ammar Daoudi.



«Nous avons constaté que la population de la PME algérienne est constituée à 98% de très petites entreprises, ce qui nous a poussé à se concentrer sur cette catégorie en lui créant un dispositif propre», a-t-il noté, en marge d'une journée d'études sur la stratégie de déploiement de la CGCI-PME, tenue au Centre des conventions d'Oran. «Il existe un gisement extraordinaire dans ce domaine. Nous demandons aux banques de l'exploiter», a-t-il encore souligné.

Ce dispositif de garantie est dédié à la facilitation du financement de la toute petite entreprise en création et en développement. Il reposera sur le principe de la délégation de décisions aux banques pour engager la garantie. Le déploiement de ce nouveau produit débutera par le lancement d'une opération-pilote au cours de l'année 2017 avec le Crédit populaire algérien (CPA) comme partenaire exclusif, avant sa généralisation à l'ensemble des banques dans une phase ultérieure.

La généralisation de cette formule, couverte dans un premier temps par les ressources propres de la CGCI-PME, sera adossée ensuite à un fonds de garantie spécifique, a-t-on expliqué. La mise en place de ce dispositif intègre une stratégie pour le déploiement régional de la CGCI-Pme, axée sur une opération de décentralisation, a-t-on noté.

Ce déploiement régional s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de développement de la Caisse, opérationnel depuis 2008, et qui consiste à rapprocher ses services des agences locales et régionales pour faciliter les opérations de financement et celles des garanties.

Ainsi cette journée d'études, qui a réuni les directeurs des agences des banques souscrites à la CGCI dans la région de l'Ouest, vise à expliquer cette nouvelle politique de la caisse de déléguer sa décision d'octroi de la garantie aux agences de banques, locales et régionales. «Nous permettons maintenant aux agences bancaires locales d'octroyer le crédit et en même temps de délivrer la garantie sur ce même crédit», a assuré M. Daoudi, ajoutant que cette décentralisation permettra d'écourter les délais de traitement des demandes de crédits «parfois trop lents».

«Avec la délégation de décision, nous allons assainir l'environnement du financement de l'investissement en direction de la TPE et de la PME», a-t-il estimé ajoutant que désormais le directeur d'agence au niveau local ou régional va pouvoir prendre la décision à son niveau. Le DG de la CGCI a, par ailleurs, appelé les banques à prendre plus de risques, estimant qu'elles ne financent que des projets «entourés de toutes les garanties possibles».

La vocation de la CGCI est justement d'encourager les banques à se lancer dans des projets qui comportent des risques puisqu'elle les indemnise jusqu'à 80% en cas de sinistre. Sur un portefeuille de 900 dossiers de projets garantis, la CGCI n'a indemnisé qu'une vingtaine au cours de l'année 2016, ce qui démontre la faiblesse de la prise de risque chez les banquiers. Sur un autre registre M. Daoudi a révélé que la région Ouest du pays ne représente que 15% parmi les dossiers garantis par la CGCI, un faible taux vu l'importance de l'activité industrielle dans la région, a-t-il noté.

T. R.

SECTEUR DE LA FINANCE À BEJAÏA

De nombreuses trésoreries communales en grève

LES TRÉSORERIES communales de la wilaya de Bejaïa sont les plus touchées par la grève à laquelle a appelé la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la finance dimanche dernier. «Il y a 17 trésoreries communales qui sont paralysées» selon le responsable du SNAPAP. Pour rappel, deux rassemblements avaient été organisés par les délégués syndicaux de 41 wilayas le 13 novembre et le 22 du mois en cours devant le siège du ministère des Finances à Alger. Cependant, les négociations qui avaient été menées par la tutelle et une délégation de syndicalistes «n'ont pas été suivies de mesures», ce qui a irrité les travailleurs de la finance qui ont décidé de passer à la grève et de revenir éventuellement à cette forme de protestation prochainement.

D'ailleurs, «un conseil national devrait se tenir au courant de la semaine prochaine pour évaluer le taux de suivi de la grève et décider de nouvelles actions à mener pour aboutir à la satisfaction de nos revendications», nous dit le responsable du syndicat à Bejaïa Khaled Bensaâdi, qui estime que «la grève pourrait s'étendre à d'autres niveaux comme les domaines, les imports, la trésorerie de wilaya, qui sont d'ores et déjà mobilisés pour la bataille si la tutelle se confine encore dans son silence». «La révision des statuts et régimes indemnitaires, l'avancement automatique des travailleurs ayant cumulé 10 années d'expérience et plus, ainsi que le calcul de la prime de rendement sur la base de 40%», sont autant de revendications des travailleurs de la finance qui exigent encore «la création d'une prime de souveraineté et la titularisation des travailleurs contractuels ou vacataires sur la base des diplômes, l'attribution de la qualité d'officier de la police judiciaire pour certains postes supérieurs, la conclusion d'accord de formation au profit des fonctionnaires et l'organisation de session de perfectionnement…».

Bensaâdi espère que d'ici là, les portes du dialogue seront ouvertes afin «d'éviter une nouvelle grève dont les conséquences seraient très ressenties par les autres secteurs, chose que nous ne souhaitons pas», nous dit-il.

N. B.

SES RÉSULTATS PROGRESSENT DEPUIS 2008

Le FSIE table sur 20 000 souscripteurs à partir de 2017

Le Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE), projette de brasser 20 000 souscripteurs à partir de 2017 en tablant sur une opération de marketing et de sensibilisation «percutante «.



Le FSIE qui est destiné à offrir aux travailleurs un revenu complémentaire à la retraite, a attiré quelque 5.000 souscripteurs depuis son lancement effectif en 2008 soit trois ans après sa création. La direction de l'établissement public ne compte pas baisser pour doubler les souscripteurs. « Nous avons enregistré, à ce jour, un peu plus de 5.000 souscripteurs pour un capital global souscrit de 40 millions de DA. C'est un bilan timide, mais nous comptons intensifier nos efforts de vulgarisation pour réaliser notre objectif qui est d'arriver à 20.000 souscripteurs réguliers «, a fait savoir le Directeur général, Mohamed Sennoun , dans récent un entretien à l'APS.
Expliquant les raisons de ce faible niveau de souscription, M. Sennoun les impute à plusieurs facteurs dont la longue durée nécessaire pour finaliser les détails de ce type de prestation, le faible engagement des banques mais aussi, avoue-t-il, un manque de communication par le FSIE.
Actuellement, le produit «Chhihti» (ma tirelire), qui est le nom commercial attribué au revenu complémentaire à la retraite fourni par le FSIE, est commercialisé à travers seulement 19 agences de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) ainsi que par les bureaux du CCP, fait-il savoir.
En fait, le travail du FSIE consiste à collecter l'épargne auprès des travailleurs, qu'ils soient salariés ou pratiquant des professions libérales, à travers des cotisations mensuelles pour leur permettre d'avoir un revenu complémentaire à leur départ à la retraite.
Un rendement annuel jusqu'à 8%. Décidée lors de la tripartite de 2003 et officialisée par la loi de finances de 2005, la création du Fonds a été inspirée d'une expérience canadienne à travers laquelle la fédération des travailleurs du Québec avait créé dans les années 1980 un fonds de solidarité et d'investissement qui compte aujourd'hui plus de 500.000 adhérents.
Pour fructifier les souscriptions et participer à l'effort de soutien à l'investissement, le FSIE peut procéder à des prises de participations dans le capital des PME, qui sont en stade de développement, à hauteur de 15% du capital d'une entreprise de cette catégorie. Cet organisme, dont le conseil d'administration est présidé par un représentant du ministère des Finances, est habilité à placer au maximum 50% de ses ressources dans les PME, et le reste, soit 50% ou plus, dans des titres du Trésor public.
Mais avec les réticences des entreprises familiales à ouvrir leur capital social, aucune prise de participation par le Fonds dans le capital de PME n'a eu lieu après huit ans d'exercice. Le fonds propose aux travailleurs-souscripteurs un rendement annuel de 4% au minimum et pouvant même atteindre 8%, des taux qui dépassent largement ceux des intérêts de l'épargne offerts par les banques, qui sont actuellement inférieurs à 2%.
Selon M. Sennoun, le produit du FSIE est considéré comme un produit financier «halal», c'est-à-dire conforme aux principes de la Charia, puisque le rendement annuel à verser aux souscripteurs varie selon la rentabilité des placements de ce Fonds d'investissement lesquels comportent une part de risque. «Pour les ressources que nous plaçons dans les titres du Trésor public, nous avons un rendement annuel autour de 4 à 5%, alors que pour les placements dans les PME, le rendement ne peut être inférieur à 10-15%», soutient-il.
La valeur nominale à souscrire au Fonds est de 200 DA/action, mais qui revient, en réalité, à 180 DA grâce à une bonification par le Trésor. Ainsi, un travailleur âgé de 40 ans qui achète chaque mois cinq (5) actions «Chhihti», encaissera un montant de 464.351 DA lorsqu'il aura 60 ans en ayant payé 900 DA/mois durant vingt ans (un total de près de 130.000 DA sur 20 ans), soit un gain de plus de 334.000 DA.
Si le même souscripteur veut avoir 2 millions de DA quand il aura 60 ans, il doit souscrire mensuellement pour 21 actions, c'est-à-dire pour 3.780 DA/mois.
Pour un travailleur de 25 ans, il peut recevoir un montant de plus de 2,8 millions DA à 60 ans dans le cas où il achète 10 actions pour 1.800 DA chaque mois, indiquent les résultats de tests de simulation. La législation stipule toutefois que ce revenu est recevable à l'âge légal de départ à la retraite. Ce qui veut dire que le travailleur-souscripteur ne peut prétendre à la retraite complémentaire du FSIE avant cet âge (actuellement 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes).

S. N.

DANS UNE OPÉRATION QUI TOUCHE TOUTES LES WILAYAS DU PAYS

La CNAS à l'écoute des journalistes de Ghardaïa

POUR UNE POLITIQUE d'ouverture envers la presse, une sympathique journée de formation et d'information a été organisée durant la matinée de mercredi dernier par la CNAS/Ghardaïa au profit des journalistes de la wilaya, dans le but de les rapprocher davantage de cet organisme. Cette occasion a permis aux journalistes présents, à travers les différents intervenants, de prendre connaissance des différentes prestations et des missions de cette caisse. Dans leurs allocutions d'ouverture, le directeur de la CNAS, Abderrahim Hadri, et le chef de la cellule d'écoute, Djamel Guettaï, ont souligné la nécessité de consacrer le droit d'accès à l'information pour permettre au journaliste de travailler dans les conditions crédibles garanties par la loi et de renforcer la confiance entre le corps journalistique et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés. Pour les journalistes, les enseignements et les bonnes explications données au cours de cette journée de formation, au-delà du contenu propre à chaque secteur au sein de la CNAS, ont permis de les enrichir et de mieux les armer pour maîtriser convenablement l'information. Aussi, deux démonstrations ont été faites par les animateurs, Saïd Harouz, sous-directeur des prestations, et Tahar Gueziel, responsable du contrôle employeurs, pour mettre en relief les efforts déployés par la CNAS en ce qui concerne les aspects de développement de la caisse et les opportunités offertes relatives aux assurances sociales et expliciter les modalités de remboursement des frais médicaux grâce à l'usage de la carte «Chifa», ainsi que la manière de versement de la pension de retraite à l'assuré ou celle de réversion aux ayants droit en cas de décès, par le biais de la CNR.
Des explications sur les avantages et facilitations accordées par la CNAS aux commerçants récalcitrants, qui hésitent à payer leurs cotisations habituelles, ont été données. A cet effet, une commission de wilaya habilitée à étudiers les divers cas des commerçants retardataires est à pied d'œuvre, proposant des échéanciers pour honorer les dettes avant les délais impartis. L'on rappelle que dans la wilaya de Ghardaïa le nombre total d'employeurs à novembre 2016 est de 4 650, dont 4 325 du secteur privé, 145 du secteur public, 109 du secteur administratif et collectivités locales, 22 du secteur associatif et 49 des catégories particulières. Quant au nombre total d'assurés affiliés à Ghardaïa au mois de novembre 2016, il est de 158 632, dont 77 383 actifs et 81.249 inactifs. Quant aux ayants droit, ils sont 292 256. Selon l'intervention de Saïd Harrouz, une attention très particulière est désormais accordée aux services des prestations en matière de dotation en moyens matériels et humains pour la réussite du nouveau système de la carte «Chifa», ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil des assurés sociaux et de leurs ayants droit. Dans le souci d'une meilleure prise en charge des usagers, la cellule d'écoute veille à l'orientation et la résolution des doléances des assurés, portant notamment sur l'immatriculation et l'affiliation des assurés, l'assurance maladie, le transfert des dossiers interagences, les allocations familiales, les accidents de travail, le tiers payant, le contrôle médical, le recouvrement, la pension d'invalidité, l'assurance décès et de maternité.
Notons que cette journée de formation très bénéfique au profit des journalistes démontre la bonne volonté de la CNAS/Ghardaïa d'investir et d'accompagner cette évolution, en mettant à la disposition des citoyens affiliés une meilleure prise en charge à la hauteur de leurs attentes», assure le directeur de la CNAS/Ghardaïa, Abderrahim Hadri.

Aissa Hadj Daoud

TIPASA

Formation au profit des journalistes et correspondants à la CNAS

LA CAISSE nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé le 26 de ce mois, à la MUNATEC du chef-lieu de wilaya de Tipasa, une session de formation au profit des journalistes et correspondants sous le thème «Espace El-Hanaa». Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la CNAS de la wilaya, Yacef Mokrane, dira que cette louable initiative, première du genre, s'inscrit dans un cadre de proximité de la caisse pour une amélioration progressive des prestations de service publiques. Quatre cadres de la CNAS ont ensuite présenté leurs interventions, chacun selon sa qualification. Allou Malek, sous-directeur chargé de la gestion, a expliqué les fonctions et le rôle de la CNAS dans le domaine de la protection sociale ainsi que les nouveautés touchant cette caisse afin d'améliorer le service public, en mettant en évidence l'importance des droits des assurés sociaux ainsi que leurs devoirs envers la sécurité sociale, sans oublier le rôle des différents modes de modernisation. Le Dr Djiddi
El-Wardi, médecin-chef dans son intervention sur le recouvrement et le contentieux au niveau de la CNAS, a évoqué le développement remarquable qui a été réalisé ces dernières années en matière de recouvrement, et ce en mettant en place un programme ambitieux de réformes ainsi que les différentes facilitations et mesures réglementaires pour inciter et encourager les employeurs à déclarer leurs employés à la sécurité sociale, sachant que l'employeur peut bénéficier d'un échéancier de paiement de ses dettes, et ce avant la date butoir du 31 décembre. Djaber Bacem a axé son intervention sur les missions du médecin, le contrôle des prérogatives de la commission d'invalidité de la wilaya ainsi que sur le contentieux technique à caractère médical 2016. Le Dr Yacef Mokrane directeur de l'agence CNAS, a expliqué que l'espace El-Hanaa, nouvellement créé, permet à l'adhérent de suivre son dossier grâce à l'utilisation de son propre compte. Ce service en ligne est destiné à tous les assurés sociaux, et ce pour simplifier leurs démarches avec la CNAS. Il est proposé sous deux formes : la première est un portail web accessible via une adresse url (www.elhanaa.cnas.dz) ; la seconde est une application pour smartphones à travers Android. Une fois le mot de passe récupéré au niveau du centre payeur, l'assuré peut s'identifier et accéder à son espace personnel, où il peut consulter le détail des remboursements de ses indemnités ainsi que les médecins conventionnés rattachés à son centre de paiement. Un fructueux débat a eu lieu entre les présents et les cadres de la CNAS. Le directeur Yacef Mokrane a fait savoir que toutes les portes de l'agence restent ouvertes aux médias pour chaque interrogation car ces derniers peuvent constituer un relais entre l'agence et l'assuré. Il est à noter que cette rencontre s'inscrit, selon les organisateurs de l'événement, dans le cadre de la stratégie adoptée par la CNAS en matière d'ouverture sur les médias et de renforcement des relations avec ces derniers. «La CNAS vise par cette initiative de formation à assurer la communication, l'interaction et l'écoute avec tous les médias afin de leur permettre de contribuer à l'instauration d'une culture de sécurité sociale auprès des citoyens».

M. L.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA
Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° ...07.... / 2016
PORTANT CORRECTION DE L'AVIS N° 24 /2015

Conformément à l'article 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public

Le président de la commune de Birtouta informe de la correction de l'avis d'attribution provisoire

N° 24/2015 parue dans le journal **le jeune indépendant** le **26/10/2015**
que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du Projet avant correction	Intitulé du Projet après correction
Travaux d'aménagement extérieur cité 32 logts et route 294 logts coté rue AADL Birtouta	Travaux d'aménagement extérieur cité 32 logts LSP et route cité 294 logts vers boulevard B2 AADL centre ville Birtouta

Le Jeune Indépendant du 29/12/2016 / ANEP N° 438 718

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Birtouta

Commune de Birtouta

le numéro d'identification fiscale (NIF) :41000200001608501035

AVIS N° 06//2016
PORTANT CORRECTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 15/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10 /236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta informe que l'avis d'appel d'offre national restreint N° 15/2015
Paru dans le quotidien **« le jeune indépendant »** en date du **28/05/2015** portant l'intitulé du projet suivant :

***Travaux d'Aménagement extérieur Cité 32 logts LSP et route cité 294 logts Vers Boulevard B2 AADL Centre Ville Siège APC Birtouta**

L'intitulé du dit a été modifié et remplacer par l'intitulé suivant :

***Travaux D'aménagement Extérieur Cité 32 Logts LSP Et Route 294 Logts Côté Rue AADL Birtouta**

Dans l'offre technique :

Tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges) Article(14)' au lieu de L'Article(13).

Le Jeune Indépendant du 29/12/2016 / ANEP N° 438 722

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS

Intitulé de l'Opération : Etude, réalisation et équipement d'un lycée type 800/200 avec annexe sportive à AIN SIDI ALI.
N° Opération : NK.5.622.1.262.103.06.02

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 10 /2016 paru dans صدى الشرق et Le Jeune Indépendant du 14/09/2016 portant la réalisation des travaux désigné au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Désignation du lot	Entreprise retenue et NIF	Montant (TTC) DA	Délais	Observation
Lot achèvement des travaux d'aménagement extérieur au lycée type 800/200 avec annexe sportive à Ain Sidi Ali	KAZOUAI ZOUBIR 196603010061053	9.132.552,00 DA	03 mois	Moins disant

- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.
-Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2016 / ANEP N° 438 747

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Laghouat
Daïra de Laghouat
Commune de Laghouat

Avis d'adjudication pour la concession De la Battoir communale

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Laghouat met en adjudication de la concession du la Battoir Communal le 15/01/2017 et pour une période de trente-six (36 mois) la mise à prix annuel et de : 1.000.000.00 DA.

Les intéresses par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de patrimoine communal de la commune de Laghouat contre paiement de la somme de 5.000.00 DA.

La date limitée du retrait de cahier des charges est fixée à quinze jour à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et l'adjudication se tiendra le jour suivant (le seizième jour de la parution du présent avis).

Constitution du dossier :

1- Demande de participation à l'adjudication.
2- Extrait de rôle de l'année ne dépassant pas les -03-mois 2016.
3- Copie de la carte nationale d'identité au permis de la conduite.
4- Certificat de résidence dans la commune de Laghouat.
5- Résidence.
6- Cheque bancaire certifie portant le 1/10 de mise a prix.
7- Casier judicaire originale datant de moins de trois -03- mois.
8- Copie du registre de commerce l'égalisé par CNRC.
9- Déclaration notariale pour le paiement de la garantie du ¼ de montant finale de l'exploitation du marche pour trois -03- mois.
10- Quittance de paiement des droits du cahier des charges 5.000.00 DA.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2016 / ANEP N° 438 744

ALEP

Des munitions occidentales abandonnées par les terroristes

Lors du déminage de la ville syrienne d'Alep libérée des terroristes, les sapeurs russes ont trouvé un tas de munitions de fabrication étrangère, notamment américaine, allemande et bulgare.



Des munitions de fabrication américaine, allemande et bulgare ont été découvertes par les sapeurs russes lors du déminage de la ville syrienne d'Alep, a annoncé le commandant d'un groupe de déminage du ministère russe de la Défense Ivan Gromov.

«On y trouve des munitions pour des armes d'infanterie de gros calibre, et cela va jusqu'aux roquettes de type Grad. Les munitions sont de fabrication américaine, allemande et bulgare», a-t-il précisé à la télévision russe. Les sapeurs ont également découvert des obus de mortier d'un calibre de 122 mm, des obus de lance-roquettes multiples, des grenades à main, des lance-roquettes et des projectiles d'obusier, le tout étant suffisant pour armer tout un bataillon, selon Ivan Gromov. Le 23 décembre, le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a annoncé la fin de l'opération de libération d'Alep. A l'heure actuelle, les démineurs russes procèdent au déminage des bâtiments de la ville après le départ des terroristes.

Avant de partir, les militants de l'opposition dite «modérée» au président Assad ont miné «littéralement tout», même les jouets d'enfants, selon les militaires russes. Auparavant, des munitions de fabrication étrangère avaient déjà été découvertes à Alep. Par exemple, les militaires syriens sont tombés sur un dépôt d'équipement militaire venu de Bulgarie, selon le journal russe Troud. Au total, huit dépôts contenant des munitions bulgares ont été découverts, selon la source. La guerre a forcé des milliers d'habitants d'Alep à fuir leurs maisons, mais avec la libération de leur ville natale, des centaines de familles ont désormais une chance de rentrer chez eux en toute sécurité grâce aux travaux de déminage.

Après la libération complète d'Alep, depuis longtemps déchirée par la guerre, les habitants de la ville peuvent enfin reprendre leur vie dans leurs foyers natals.

«Là où les sapeurs ont terminé leur travail, nous avons permis aux civils de retourner dans leurs foyers. Les travaux de déminage continuent. Les sapeurs continuent de trouver des explosifs et des mines cachées», a déclaré une source militaire à l'agence RIA Novosti.

R. I.

UKRAINE

Une soirée de fin d'année «musclée» chez Porochenko

L'UKRAINE, qui défraye souvent la chronique à cause des empoignades de ses parlementaires, attire de nouveau l'attention des médias. Non par les succès de son économie, mais par une énième bagarre, à laquelle a été indirectement mêlé le président Porochenko. Deux bagarres ont eu lieu lors d'une soirée de fin d'année organisée par la fraction Bloc de Piotr Porochenko, a raconté un député qui en a été témoin. La soirée a eu lieu le 22 décembre dans un club de sport appartenant au président ukrainien. Le scandale a commencé après une intervention du chef d'État et du procureur général, Iouri Loutsenko. Lors de la première bagarre, le parlementaire Borislav Rosenblat a été blessé. La seconde a eu lieu dans le fumoir. « Celle-ci a été très bruyante, accompagnée de renversement de poubelles, mais les gardes du corps ont bloqué l'accès à la pièce, et on ne pouvait pas voir



qui participait à la mêlée », a ajouté le député. De nombreux membres de la fraction ont quitté l'établissement par la sortie de service pour ne pas être repérés par les photographes. Dans son discours qui semble avoir provoqué le scandale, Piotr Porochenko a dressé le bilan de l'année. Même les parlementaires ont jugé que leur président était « déconnecté de la réalité », selon le député. Et les rixes entre députés sont déjà devenues une tradition bien ancrée à la vie quotidienne… Depuis le coup d'État de 2014, lorsque le président Viktor Ianoukovitch a été destitué, l'Ukraine connaît une crise profonde. Le pays a été scindé après le refus des régions orientales (le Donbass) de reconnaître la légitimité de la nouvelle administration. Le conflit armé qui a éclaté a emporté des centaines de vies et l'économie ukrainienne est en ruines. Les Accords de Minsk, visant à régler le conflit, ne sont pas respectés par Kiev, ce qui empêche d'entamer le redressement de l'économie nationale et aggrave la situation politique du pays.

R. I.

TURQUIE/RUSSIE

Entente sur un cessez-le-feu pour toute la Syrie

DANS le cadre d'un accord conclu entre la Turquie et la Russie, il est prévu de cesser les hostilités sur l'ensemble du territoire syrien le 29 décembre à minuit. La Turquie et la Russie se sont entendues ce mercredi sur un cessez-le-feu qui devrait entrer en vigueur le 29 décembre à minuit dans toute la Syrie, a annoncé mercredi l'agence de presse Anadolu. Le plan vise à étendre le cessez-le-feu instauré à Alep à l'ensemble du pays, tout en excluant les « groupes terroristes », précise l'agence. En cas de succès, cet accord devrait être la base des négociations politiques entre le gouvernement syrien et l'opposition, que Moscou et Ankara veulent organiser à Astana, au Kazakhstan, selon Anadolu.

MÉDIAS

L'ex-oligarque Khodorkovski veut concurrencer Russia Today et Sputnik

OPEN RUSSIA, mouvement de l'opposant au pouvoir russe Khodorkovski, se veut la voix du pays en Occident. L'ancien détenu d'une prison russe, soupçonné d'avoir commandité un meurtre, et ex-patron d'une riche compagnie pétrolière, qui a fait fortune grâce à la privatisation des biens publics, essaiera d'imposer sa vision du monde au public étranger.

Russia Today et Sputnik, qui diffusent des informations sur la Russie à l'étranger, ont désormais un concurrent en la personne du service d'information d'Open Russia (OR, Russie ouverte), mouvement fondé par l'opposant au pouvoir russe et ancien oligarque Mikhaïl Khodorkovski.

RÉFUGIÉS SYRIENS

L'Arabie saoudite préfère le chèque plutôt que l'accueil

PEU DISPOSÉE à accueillir des réfugiés chez elle, l'Arabie saoudite a débloqué des fonds pour financer leur accueil chez les autres. Le riche pays du Golfe a annoncé le lancement mardi 27 décembre d'une campagne visant à collecter des fonds pour «nos frères syriens, en particulier les déplacés d'Alep».

Un financement destiné à ce que l'accueil des réfugiés se fasse loin de ses frontières, juge Pierre Conesa, ancien haut fonctionnaire du ministère français de la Défense: «L'Arabie saoudite a très peur pour sa société intérieure de l'arrivée de réfugiés qu'elle ne connait pas, qu'elle ne contrôle pas ou avec beaucoup de difficulté». Sans préciser si ces fonds seront destinés aux civils ou aux combattants, ni combien de réfugiés sont concernés par cette prise en charge providentielle, l'Arabie saoudite fait ce qu'elle fait le mieux: payer.


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Ligue1 #Tebboune
Sahara #الجزائر #Khadra #sellal #usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

CÉLÉBRATION DE TRENTE ANS DE CARRIÈRE

Djalti come back

Le chanteur Abderrahmane Djalti retrouvera son public, demain, vendredi 30 décembre, dès 18h30, sur la scène d'Ibn Zeydoun à Alger, pour célébrer ses trente ans de carrière artistique.



Lors de son retour sur la scène nationale, ce chanteur de charme compte livrer une dizaine de titres, dont ceux de son dernier album, mais aussi des surprises, éventuellement des duos avec ses pairs. Durant son concert 30 ans de Chant, initié par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, en partenariat avec l'Office Riad El Feth et avec le soutien de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins, d'Anep Communication et Signalétique et l'entreprise Métro d'Alger, Djalti sera tout heureux de retrouver le public. D'autant que l'appréciation de son parcours artistique est mise en évidence par le contact avec les mélomanes et une large audience.

Il a expliqué, lors de sa conférence de presse, ce mardi au cercle Frantz-Fanon de Riadh El Feth à Alger, que c'est plutôt le manque de scènes qui est déploré, non pas l'absence de l'artiste. « Les artistes devraient, à son humble opinion, fêter leur carrière, tout comme les jubilés des footballeurs. Je n'ai pas l'intention de mettre fin à ma carrière, je suis encore jeune, je chanterai jusqu'à la fin de ma vie, et ce, sur n'importe quel support ». Cela est d'autant plus probant, puisqu'il y a aujourd'hui plus de facilités et d'encadrement. Il regrette de ne pas être sollicité pour des programmations même s'il n'a pas cessé de réaliser des productions. Il se demande « si on m'oublie volontairement ou involontairement ». Il constate qu'au-delà des soirées ramadhanesques et de la saison estivale, les artistes ne sont pas sollicités par des organismes privés et publics. Le retour sur la scène musicale de ce chanteur ayant marqué les années 1980 interpelle un tant soit peu sur la condition sociale de l'artiste. Toujours est-il que Djalti tente de s'adapter au contexte et à l'époque. Preuve en est avec son dernier opus Maâk (avec toi), un best of de ses anciens titres à succès réactualisés et réarrangés pour préserver sa bonne relation avec le public. Et pour le concert de demain, il n'hésitera pas à faire appel à des musiciens de la nouvelle génération pour s'assurer d'une meilleure maîtrise des partitions. Fidèle à la chanson sentimentale, il sera longtemps confondu aux raïmen – ce qu'il n'est pas – , ce crooner romantique et humaniste offrira entre autres un titre éternel : Habit ana nekber maâk (je veux grandir avec toi). Chanson qui a joui d'un large succès populaire auprès de toutes les catégories d'âge et sociales. Elle le doit aussi au fait qu'elle est diffusée en 1993 – l'année d'une décennie marquée par la violence terroriste –, de surcroît dans le film Lahn el amel (Mélodie de l'espoir) de Djamel Fezzaz dans lequel Abderrahman Djalti est le personnage principal avec Amel Abdelaziz. Ce sera une première pour lui à l'écran et son titre traversera tous les temps.

Mohamed Rediane

LE FILM DU JOUR

Djazanim

LE SECOND jour des premières Journées du film d'animation à Alger, baptisées Djazanim, sera ponctué par la projection du court métrage en 3D Zim et Zam, aujourd'hui, jeudi 29 décembre, à partir de 14h, à la salle de spectacles du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria. Réalisé par Massinissa Matoub et coécrit avec Yacine Chellat, ce film de quatre minutes met en scène deux personnages, deux amis inséparables qui se lancent le défi d'aller capturer un monstre qui sème la terreur. Intrépides mais conscients du danger, ils doivent affronter un long périple semé d'obstacles. Leur courage est mis à rude épreuve mais leur bravoure et leur complicité est la clé de leur réussite. Il y a une seule séquence de dialogue en langue amazighe (sous-titrage en français), tout le reste est fait d'action et de musique. Zim et Zam a obtenu le Prix d'encouragement au Festival national du film amazigh en 2007. Au Djazanim, organisé par la production Real Dream Digital, les studios El Bouraq et Safari avec le concours du Centre algérien du développement du cinéma, d'autres œuvres sont au menu: l'Histoire d'Algérie (long métrage, une série de 52 parties), Thilalen et le Djin jusqu'au samedi 31 décembre, mais aussi les courts comme Khamsa, Innocence, Lyrics, Karouma, Sakiet Sidi Moussa. Ce rendez-vous des professionnels du film d'animation sera aussi celui des Masters Class, notamment sur la production en Algérie. Egalement des ateliers avec des cinéastes sur l'écriture de scénario et de storyboard, l'animation et le virtuel. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

CHANT
Abderrahmane Djalti en concert 30 ans de chant. Vendredi 30 décembre.18h30. Ibn Zeydoun, Alger. Célébration des trente ans de carrière du chanteur. Accès: 500 DA.

POP
L'auteur, compositeur et interprète Mok Saïb en concert. Samedi 31 décembre. Ibn Khaldoun, Alger. 16h. Guitare acoustique et chant en arabe, français et anglais. Accès: 1000 DA.

VACANCES
Ateliers durant les vacances scolaires. Avec l'association Chabab mawahib wa afaq, jusqu'au mardi 3 janvier. Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Animation musicale, interventions sur la violence, ateliers de dessin, d'arts plastiques, de poupée en chiffon, de maquillage (pour jeunes filles), de contes, lecture, apprendre à fabriquer une guitare… S'inscrire à: chababafaq@outlook.fr

SCENE
Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, une oreille avertie, des mélodies matures, des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé 500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle. Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre ! Quoi de plus étonnant pour cette jeune artiste pleine de talent...

JAZZ
Premier concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit.

SOPRANO
La soprano Amel Brahim-Djelloul en concert. Le jeudi 26 janvier dans le cadre du spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Avec le pianiste Nicolas Jouve et le conteur Jihad Darwiche.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 planches et illustrations de bande dessinée de 21 auteurs algériens (lauréats de prix internationaux et nationaux). Ateliers de création de BD: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres débats, Ventes dédicaces… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger du mardi 10 janvier au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées, développées et répliquées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

TARIFICATION DES SOINS AU SEIN DES STRUCTURES DE SANTÉ PRIVÉES

ouvrir le dossier et l'examiner sereinement

Le dossier des tarifications des soins au sein des structures de santé privées «doit être ouvert et examiné dans la sérénité», a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, qui inspectait une série de projets relevant de son secteur dans cette wilaya.

Les tarifications des soins au sein des établissements de santé privés sont chères et parfois excessives par rapport aux capacités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAS). Cela est différent des établissements publics, où les tarifs sont raisonnables, a expliqué le directeur de la santé de Bouira qui présentait un exposé de son secteur au ministre.

En réaction à cette question, M. Boudiaf a souligné l'impératif d'ouvrir ce dossier et de l'examiner prochainement.

«Ce dossier doit être ouvert et examiné



dans la sérénité en vue de trouver des solutions dans le cadre d'une vision globale à même de créer une complémentarité entre les deux secteurs (privé e public) et faciliter l'accès aux soins pour les citoyens», a indiqué le ministre qui inspectait une série de projets en cours de réalisation à Bouira.

«Tout ça doit être normalisé avec la CNAS», a-t-il insisté au cours de sa visite des chantiers de construction de deux hôpitaux à Ain Bessam (Ouest) et à M'Chedallah (Est), d'une capacité de 120 lits chacun, ainsi qu'un autre établissement d'une capacité de 80 lits dans la commune de Bordj Khris (Sud), dont les travaux accusent un sérieux retard.

Sur le site du chantier, le ministre a exprimé sa colère face au retard cumulé dans les travaux de réalisation, avant de charger un des cadres de son département de dépêcher, à partir de la semaine prochaine, une commission d'enquête sur les lieux pour établir un rapport détaillé afin de «prendre les mesures nécessaires», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Boudiaf s'est dit satisfait du taux de réalisation du reste des projets notamment celui d'Ain Bessam ainsi que l'opération de réhabilitation et d'extension qu'a connue récemment l'hôpital de Sour El-Ghozlane édifié en 1853.

Au niveau de ce site, le ministre a réitéré son engagement de bien équiper cet établissement, qui, a-t-il dit, est un «acquis pour Sour El-Ghozlane et pour toute la wilaya de Bouira».

Le ministre a saisi cette occasion pour évoquer, entre autres, le projet de loi sur la santé, dont «le texte sera examiné en janvier par le Parlement», a-t-il précisé.

«Ce projet de loi est une fierté pour le pays et porte sur des réformes importantes du secteur de la santé.

Il (projet de loi) sera examiné au Parlement en janvier, et nous préférons que cette loi soit débattue autour des tables rondes pour qu'elle soit plus claire», a-t-il souligné.

Le vaccin n'est pas la cause du décès du nourrisson de Rouached

LA DIRECTION de la Santé et de la population de la wilaya de Mila a démenti lundi les informations attribuant la cause du décès d'un nourrisson dans la localité de Rouached au vaccin administré au bébé.

Dans une conférence de presse, le directeur local de la santé, Said Ouabbès, a indiqué que le bébé (Rym. M, âgé de 4 mois) avait reçu jeudi 22 décembre, avec 62 autres bébés le vaccin, inscrit dans le cadre du calendrier national de vaccination à la polyclinique de Rouached, soulignant qu'aucune complication n'a été signalée chez les autres bébés.

Le même responsable qui a catégoriquement démenti le fait que ce bébé soit vacciné avec le Pentovalent, retiré définitivement depuis le 20 octobre dernier, a affirmé que l'autopsie pratiquée, à la demande de la famille du bébé et sur ordre du procureur de la République, a démontré que la cause du décès de Rym n'avait aucune relation avec le vaccin.

Une enquête a été ouverte dans l'hôpital de la wilaya de Mila pour élucider les circonstances et les causes exactes du décès de ce nourrisson, quelques jours après sa vaccination, a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Bouira.

Le ministre a expliqué que le décès n'avait pas de relation avec le vaccin, tout en assurant qu'une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes et circonstances de ce décès.

«Cette enquête a été ouverte de façon systématique pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce décès», a précisé M. Boudiaf.

Il s'agit, a-t-il dit, d'enquêtes plutôt «routinières» visant à protéger la santé des patients et des patientes à travers le pays ainsi qu'à réduire le taux de mortalité chez les nourrissons et les parturientes».

ANTIBIOTIQUES

l'intérêt des probiotiques pour protéger la flore intestinale

LES ANTIBIOTIQUES sont des armes très efficaces contre les infections provoquées par les bactéries. Mais c'est parfois au prix de «dérangements intestinaux» fort désagréables, comme les diarrhées. Heureusement, la prise conjointe de probiotiques limite les dégâts. Il est connu depuis longtemps que les antibiotiques perturbent le fonctionnement intestinal. «Tous les antibiotiques peuvent en effet altérer la flore intestinale, commente le Dr Pillant-Le Moult. Mais certains le font plus que d'autres, notamment l'Augmentin, le Clamoxyl et la pénicilline.»

A QUOI SERT LE MICROBIOTE ?

Il joue un rôle au niveau intestinal, en favorisant la digestion et l'absorption des nutriments et minéraux. Il est également impliqué dans le fonctionnement du système immunitaire et neurologique.

Ses altérations influenceraient la survenue de certaines maladies, notamment inflammatoires (comme la maladie de Crohn et la reco-colite hémorragique), et auto-immunes. Elles participeraient sans doute à la survenue du diabète et de l'obésité, des maladies d'origine multifactorielle, ou encore de l'autisme, de la schizophrénie.

Le microbiote intestinal est loin d'avoir livré tous ses secrets…

«Ils peuvent provoquer des diarrhées, des ballonnements, explique le Dr Pillant-Le Moult. En cas de troubles fonctionnels intestinaux, comme le syndrome du côlon irritable, il peut y avoir une exacerbation des troubles durant quelques semaines.»

La meilleure connaissance de la flore intestinale permet de mieux comprendre ce qu'il se passe dans nos intestins. Nos intestins abritent plus de 100.000 milliards de bactéries, rassemblées sous ce nom de flore intestinale et désormais de microbiote intestinal. Chaque personne a une composition qui lui est propre, ses intestins hébergeant environ un millier d'espèces de bactérie différentes.

De nombreuses études ont montré les répercussions des antibiotiques au niveau intestinal : les antibiotiques déséquilibrent la quantité et la diversité des bactéries intestinales.

Les effets des antibiotiques se retrouvent à court terme durant le traitement : «Mais ce n'est pas forcément grave et ne provoque pas de symptômes !», rassure immédiatement le Dr Pillant-Le Moult. La flore intestinale est en effet «résiliente» et revient à un état «normal».

Toutefois, les effets perdurent plus longtemps chez certaines personnes plus sensibles, l'état initial de la flore n'étant pas retrouvé au bout de plusieurs années. Ce qui pourrait expliquer la survenue plus fréquente des diarrhées sous antibiotiques, chez ces personnes (Source : Antibiothérapie, des modifications majeures du microbiote intestinal. Dr Massol.

Le traitement de la diarrhée repose sur la prise de Smecta (diosmectite) et/ou celui des ballonnements et des douleurs repose sur le Debridat (trimébutine), selon la sa spécialiste.

«Si les troubles persistent à l'arrêt de l'antibiotique, il est préférable de consulter le médecin traitant, recommande-t-elle. Il faut vraiment s'inquiéter en cas de diarrhées sanglantes, associées à de la fièvre et des douleurs abdominales, car il peut s'agir alors d'une infection à Clostridium difficile.» C'est une complication rare, mais grave des antibiotiques, provoquée par la bactérie appelée Clostridium difficile. Elle se développe lorsque la flore intestinale est réduite et produit une toxine : «Elle attaque l'intestin et donne une colite, détaille la spécialiste. Des prélèvements de selles permettent d'authentifier l'infection et on prescrit du métronidazole ou de la vancomycine.»

Et favoriser la flore intestinale

Il est donc pertinent d'aider la flore intestinale à résister aux modifications induites par les antibiotiques. La prescription de probiotiques, des micro-organismes à type de bactéries, a vraiment augmenté ces dernières années, alors que les études scientifiques étaient très hétérogènes.

Il semblerait toutefois que les essais randomisés contrôlés montrent un bénéfice des probiotiques en prévention de la diarrhée induite par les antibiotiques et des infections à Clostridium difficile. Les plus étudiés sont les Lactobacillus (comme dans Lactibiane) et S. Boulardii, mieux connue sous le nom d'Ultralevure.

«Je conseille en effet de prendre des probiotiques en parallèle aux antibiotiques, recommande le Dr Pillabt-Le Moult. Je prescris le plus souvent de l'Ultralevure, mais d'autres sont bien, comme le Lactibiane ou le Probiolog. Et on peut les continuer quinze jours après l'arrêt du traitement.

L'ultralevure, contenant un probiotique connu pour ses vertus (S. Boulardii, a un avantage : elle a été le plus étudiée et a prouvé son efficacité pour diminuer la survenue des diarrhées sous antibiotiques, prévenir les infections à clostridium difficile et favoriser un rétablissement plus rapide de la flore intestinale. «Comme le signale cette méta-analyse sur l'usage des probiotiques, ils ont l'avantage d'avoir très peu d'effets secondaires. Elle recommande leur usage à tous ceux qui ont connu un épisode de diarrhées sous antibiotiques, conclu la spécialiste.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-Smart Health & Preventive Medicine International Symposium - 12 au 15 janvier 2017 à Alger

-2ème conférence d'infectiologie d'Oran (CIIO) - 27 au 29 janvier 2017 à Oran

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger -Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

ALEP ET LES “TERRORISTES-REBELLES”

Les protégés de la coalition internationale



Vous, moi et tous les autres, à l’écoute de nos politiciens et de nos médias officiels, avons versé des larmes et crié au scandale devant l’horreur d’une armée gouvernementale qui, selon l’information transmise, s’attaquait, à la population civile d’Alep.

Il ne fut jamais mentionné que la guerre menée par le gouvernement visait d’abord et avant tout les terroristes, identifiés par la coalition internationale, comme des rebelles, opposés au gouvernement légitime de Bachar El Assad. Il leur était plus facile d’en faire une guerre civile que d’en faire une guerre de conquête.

Le destin a voulu que les forces gouvernementales de Syrie et celles de ses alliés aient eu raison de ces terroristes-rebelles. Une victoire qui a été célébrée par le gouvernement syrien, ses alliés et le peuple lui-même, comme une grande victoire alors que pour la coalition internationale, protectrice des soi-disant rebelles, ce fut une grande défaite. Pour eux, Alep était tombée entre les mains de ses ennemis qui n’étaient rien d’autre que le gouvernement légitime et ses alliés, la Russie, l’Iran et le Hezbollah.

La défaite des terroristes-rebelles devenaient leur propre défaite.

Suite à cette victoire des forces armées syriennes sur la ville d’Alep, le territoire est scruté au peigne fin pour y éliminer tous les pièges, dont les mines et autres explosifs ou produits contaminants. Une opération qui a de quoi troubler les protecteurs de ces terroristes, convertis en rebelles pour fin de communication. Voici certaines de ces trouvailles. On y découvre que l’OTAN y était présente par des officiers pour y former des rebelles-terroristes dans leur lutte contre le gouvernement et la population qui l’appui.

« 14 officiers de l’OTAN capturés le 16 décembre par l’armée syrienne dans un bunker d’Al-Qaïda en Syrie à Alep Est ». Et puis, les informations se sont multipliées et les chiffres grandissaient : 14, puis 17, puis finalement 110 officiers capturés ! »

Que faisaient-ils ces officiers au milieu de ces terroristes si ce n’est de les préparer au combat et à la lutte à finir contre le gouvernement de Bachar Al Assad. Ces rebelles terroristes ne sont pas uniquement des Syriens, mais également des mercenaires étrangers.

« Les mercenaires étrangers en Syrie seraient plus de 6.000, recrutés par les Occidentaux, les Turcs, les Saoudiens, etc. Les conseillers militaires sont nettement moins nombreux et jusqu’ici se sont rarement fait prendre. »

De cela, nos médias et nos analystes politiques ne nous en parlent pas. Pour cause, ce serait affaiblir l’image d’un peuple syrien qui s’élève contre le régime de l’actuel gouvernement.

Ce serait également reconnaître une intervention directe de la coalition internationale, non pas dans une lutte contre le terrorisme mais dans une lutte contre le régime de l’actuel gouvernement. De la part de ceux qui se plaignent que Poutine ait pu intervenir par son influence dans les résultats de l’élection étasunienne, il faut bien reconnaître qu’ils ne se font pas scrupule pour intervenir eux-mêmes dans les affaires intérieures d’autres pays, dont la Syrie.

Là ne s’arrêtent pas les découvertes que font les démineurs qui scrutent tous les recoins de cette partie du territoire qui fut occupé par ces rebelles-terroristes, soutenus par la coalition internationale. Des charniers de cadavres démembrés, torturés, assassinés froidement ont été découverts par ces derniers. Ces charniers ne sont pas les cadavres de terroristes, mais de civils syriens qui vivaient sur ce territoire. Des civils, victimes de ces terroristes-rebelles.

« Les “civils (ont été) exécutés par les groupes terroristes avant leur sortie des quartiers est de la ville d’Alep”, a indiqué Sana dimanche soir, utilisant le terme qui dans la phraséologie du régime signifie les groupes rebelles.

« Ils ont été trouvés “dans des prisons qui étaient administrées par les groupes terroristes dans les quartiers de Soukkari et Al-Kallassé et ont été exécutées par balles à bout portant.”

Ces découvertes soulèvent de sérieuses questions sur l’information transmise par nos gouvernements et nos médias, à l’effet que le gouvernement était responsable de tous ces morts.

« Ces exactions seront dûment prouvées “pour que les protecteurs européens à Londres et à Paris des soi-disant opposants prennent conscience de qui sont leurs protégés et qu’ils reconnaissent leur responsabilité dans la cruauté” des rebelles. »

En lien avec ces rebelles, on apprenait tout récemment que ces derniers auraient contaminé au diesel l’eau courante de Damas, capitale de Syrie.

Qu’en est-il finalement de ces secouristes volontaires, appelés les casques blancs, dont nos médias ont vanté si fortement leur dévouement pour protéger la population civile des attaques de l’armée gouvernementales ? Le ratissage du territoire ne laisse aucune trace de ces casques blancs.

« Mais où sont donc passés les secouristes volontaires des Casques blancs à Alep, ceux qui «font chaque jour l’impossible dans cette ville martyre, face au déferlement de violence»? Aucune trace de ces derniers, selon le ministère russe de la Défense. » « Les seuls que nous n’avons toujours pas retrouvés à Alep-Est ce sont les soi-disant “secouristes volontaires” des “Casques blancs”, qui sont accueillis en grande pompe dans les meilleures maisons de Paris et de Londres et qui ont failli être proposés pour le Prix Nobel de la Paix ».

Que conclure de tout cela ?

Si tels, ces faits se confirmaient, comme le suggèrent ces découvertes sur le terrain, mais aussi des aveux de plusieurs mercenaires repentants, nos gouvernements et nos médias se verraient dans l’obligation de mettre cartes sur table. Ce qui est présenté comme une lutte à finir contre le terrorisme se révélerait être une lutte à finir contre les gouvernements insoumis aux diktats de Washington.

Les terroristes, appelés tantôt mercenaires, un autre tantôt rebelles ou encore casques blancs, ne forment qu’une seule et même organisation, utilisée à des fins de conquête et de domination de la part des forces de l’Empire.

Aucun des médias et aucun des gouvernements, assujettis à ces forces de l’Empire, ne parleront de ces investissements, en termes de centaines de millions de dollars, en soutien à des terroristes qui ont torturé, massacré et tué des milliers de civils.

Il leur est plus facile d’en imputer la responsabilité aux forces gouvernementales du gouvernement de Bachar Al Assad et de celles de ses alliés.

Devant un tel constat, on comprend que les États-Unis et ses alliés de l’OTAN ne soient plus les bienvenus dans les conversations de paix entre le gouvernement de Bachar Al Assad et l’opposition non armée. Je vous invite à lire ce très bon article sur le sujet. Ceux qui se croyaient le centre du monde et arbitre de tous les conflits se voient montrer la porte, non pas pour entrer, mais pour sortir.

Oscar Fortin
Le 26 décembre 2016

Une ville chinoise se paie la tête de Trump



VOULANT célébrer l'arrivée prochaine de l'année du Coq, un centre commercial chinois a installé une sculpture colossale d'un poulet dont le visage est modelé sur Donald Trump, la crête étant remplacée par la mèche emblématique du président élu américain.
L'insolente effigie, dont le style pastiche volontiers les volailles des longs métrages d'animation, est apparue cette semaine à l'entrée d'un mall de Taiyuan, la capitale de la province charbonnière du Shanxi dans le nord de la Chine.

CRÊTE PERSONNALISÉE
La sculpture, dont des clichés ont été publiés par des sites de médias officiels, est dotée d'une large mèche latérale de couleur fauve orangé remplaçant l'habituelle crête rouge de l'animal et qui imite à merveille le balayage capillaire du milliardaire.

NOUVEL AN LUNAIRE
Donald Trump prendra ses fonctions en janvier, une semaine avant le Nouvel An lunaire, qui marquera pour les Chinois le début de l'année du Coq. A l'approche de l'évènement, les figures propitiatoires de coqs et de poules se multiplient dans le pays, avec d'innombrables moulages et figures dans les centres commerciaux, bureaux d'affaires et parcs.

NOUVEL "ENNEMI" DE PÉKIN?
Le futur occupant de la Maison Blanche captive l'opinion publique chinoise tout en irritant vivement le régime communiste de Pékin, par ses sorties sur la mer de Chine ou Taïwan, ses attaques sur le niveau du yuan, ou encore son projet de lourdes pénalités douanières.



UN COLOSSE ROBOTIQUE EN CORÉE DU SUD



IL MARCHE comme un humain mais fait trembler le sol sous son poids: un robot sud-coréen de quatre mètres de haut, contrôlé par un pilote installé dans son torse, a fait mardi ses premiers pas sous les yeux de journalistes.Dessiné par un vétéran des blockbusters de science fiction, Method-2, 1,5 tonne, présente une ressemblance frappante avec certains des robots militaires du film "Avatar".

LE PREMIER ROBOT BIPÈDE "HABITÉ"
Ces créateurs de la société de robotique Hankook Mirae Technology qui l'ont présenté à Gunpo, dans la banlieue de Séoul, affirment qu'il s'agit du premier robot bipède "habité".
Le robot, qui est plus de deux fois plus grand qu'un être humain, peut être contrôlé à distance, ou par un pilote prenant place dans son torse.
Les bras du robot, pesant chacun 130 kg, reproduisent alors les mouvements du pilote.
Tout droit sorti d'un film ou d'un dessin animé
Il "a été construit pour travailler dans des zones dangereuses où les hommes ne peuvent intervenir" sans protection, affirme Yang Jin-Ho, président de Hankook Mirae Technology.
Il a investi 242 milliards de wons (191 millions de wons) depuis 2014 pour "donner vie à ce qui ne semblait possible que dans les films et les dessins animés".
QUELLE UTILITÉ?
On ignore encore à quoi servira cette créature. M. Yang explique qu'elle pourrait n'être qu'un prototype pour permettre ensuite de réaliser des robots de toute taille, en fonction des besoins.
D'autant que Method-2 ne semble pas encore totalement sûr de ses pas.
"Le robot n'a qu'un an, il fait donc des pas de bébé", a expliqué M. Yang. "Comme les êtres humains, il lui faudra encore attendre un peu avant de se déplacer librement".

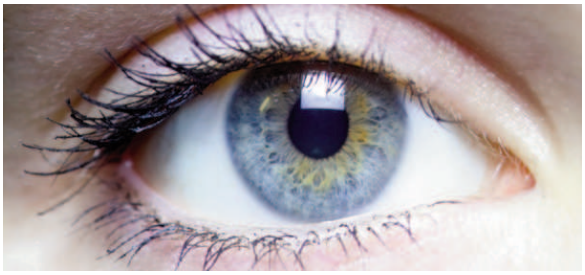






Le saviez-vous

LES MUSCLES DE VOS YEUX SE DÉPLACENT 100 000 FOIS PAR JOUR !



Si vos jambes bougent autant de fois, vous finiriez votre voyage à pieds au bout de 50 kilomètres à cause de la fatigue, cependant les muscles de l'oeil sont dotés d'une protéine particulière qui les empêche de ressentir la fatigue causée par les mouvements rapides qu'ils effectuent tout au long de la journée.
Même la nuit, quand nous dormons, au cours du sommeil paradoxal (la phase au cours de laquelle se produisent les rêves) nos yeux n'arrêtent pas de se déplacer ce qui est connu comme le mouvement oculaire rapide.
En effet, selon une étude, nos yeux se déplacent plus de 100 000 fois par jour et sont ainsi les muscles les plus actifs de notre corps.

POUR S'ÉVADER, DES DÉTENUS DÉMONTENT LES TOILETTES DE LEUR CELLULE



SIX DÉTENUS d'une prison du Tennessee ont décidé de s'attaquer aux toilettes afin de prendre la fuite.
Arracher les toilettes de leur socle mural et s'échapper par le trou apparent, voilà la stratégie mise en place par six détenus d'une prison du Tenessee.
Un plan qui a fonctionné comme prévu et qui leur a permis de retrouver la liberté.
Leur entreprise a notamment été facilitée par des boulons rouillés. "Nous avons eu de nombreux incidents dans ces toilettes, notamment des fuites d'eau et des remontées d'égouts, ce qui a fragilisé les matériaux", explique le shérif Armando Fonest, des propos relayés par le média 20 minutes.

La cavale n'a duré que quelques heures pour cinq des six fugitifs. Le dernier n'a toujours pas été retrouvé par les forces de l'ordre.

Blackberry et TCL promettent "une première dans l'industrie"

Le canadien a confié la conception et la production de ses prochains smartphones au groupe chinois. Les deux partenaires promettent une importante annonce pour le CES de Las Vegas.

BlackBerry a bel et bien confirmé son intention d'arrêter la production de smartphones pour se concentrer dans les logiciels et les services, mais pour le moment il ne quitte pas définitivement ce marché. Rappelons que les équipes du fabricant continueront de plancher en interne sur le logiciel, en revanche, tout le volet conception, production, distribution et promotion sera externalisé via des accords de licence, notamment avec le chinois TCL, connu des mobinautes avec la marque Alcatel One-Touch.

L'un de ces terminaux pourrait être le DTEK 70 sous Android doté d'un clavier mécanique. Mais les deux partenaires font du teasing et promettent pour le prochain CES de Las Vegas (5 au 8 janvier) "une première dans l'industrie", sans donner plus de détails.



Le communiqué évoque "l'héritage BlackBerry", ce qui évidemment accrédite la thèse d'un terminal à clavier. Mais on espère évidemment mieux que ça.

S'agit-il peut-être d'une nouvelle interaction smartphone/logiciel inconnue jusqu'à aujourd'hui ? La transition annoncée porte-t-elle ses fruits ?

Si l'ex-fabricant vedette de smartphones n'est pas dans le rouge ce trimestre, la répartition de ses revenus entre ses différentes activités est demeurée inchangée.

La branche smartphone assure encore 23% des revenus, en baisse sur un an de 62 millions de dollars. Quant au logiciel et aux services, qui doivent donc se substituer aux ventes de terminaux, ils permettent de dégager 160 millions de dollars, représentant 55% du CA de la firme canadienne.

"Nous avons atteint des étapes importantes au troisième trimestre, affichant la marge brute la plus élevée de l'histoire de la société pour le deuxième trimestre consécutif et continuant de transformer notre infrastructure et nos opérations pour soutenir une entreprise de logiciels d'entreprise", se félicite le PDG, John Chen.

LA SÉCURITÉ PERMET À BLACKBERRY DE REVENIR DANS LE VERT

L'ANCIENNE gloire de la téléphonie mobile poursuit sa mutation. A l'occasion de la publication de ses résultats financiers pour le troisième trimestre, BlackBerry a fait état d'un léger bénéfice. Wall Street tablait sur un nouveau déficit. Néanmoins, le canadien n'a pas atteint ses objectifs en termes de revenus avec un chiffre d'affaires de 301 millions de dollars. Les investisseurs prévoyaient eux 332 millions de dollars. De quoi malgré tout satisfaire les marchés financiers à l'ouverture.

Une transition lente. Mais rentable ?

La transition porterait-elle enfin ses fruits ? Rappelons que plus tôt cette année, BlackBerry a officialisé la fin de ses activités de production de smartphones. Le canadien souhaite en effet se concentrer exclusivement sur le logiciel et les services.

Mais si l'ex-fabricant vedette de smartphones n'est pas dans le rouge ce trimestre, la répartition de ses revenus entre ses différentes activités est demeurée inchangée. La branche smartphone assure encore 23% des revenus, en baisse sur un an de 62 millions de dollars.

Quant au logiciel et aux services, qui doivent donc se substituer aux ventes de terminaux, ils permettent de dégager 160 millions de dollars, représentant 55% du CA de la firme canadienne.



Smartphones : le palmarès iFixit place le Galaxy S7 en queue de peloton

DE TOUS les terminaux démontés par iFixit cette année, le dernier flagship de Samsung obtient la plus mauvaise note. L'iPhone s'en sort pas trop mal.

Pendant toute l'année, les techniciens du spécialiste a mis en pièces les smartphones mis sur le marché pour en évaluer leur "réparabilité".

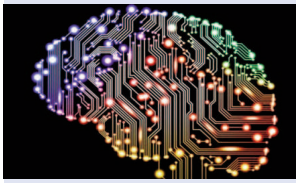
Avec des dimensions toujours plus fines, accéder aux entrailles de ces terminaux se révèle de plus en compliqué. Reste que certains fabricants s'en sortent visiblement mieux que d'autres si on en croit les notes attribuées par iFixit.

Ainsi, sur la première place du podium on trouve le LG G5 avec la note de 8/10. Le smartphone modulaire, qui n'a pas trouvé son public, est salué pour sa facilité à être entretenu ou réparé. Derrière, on observe un tir groupé à 7/10 avec les derniers Google Pixel et l'iPhone 7 d'Apple. Les premiers ont néanmoins déçu les techniciens d'iFixit car leur ouverture est trop délicate. Du côté de la pomme, le spécialiste précise qu'il faut pas moins de 4 tournevis différents pour ouvrir la bête...



L'iPhone 6E fait moins bien avec 6/10 qui pointe la fragilité du module TouchID lorsqu'on tente de changer l'écran. Enfin, en bas de classement on trouve le Samsuyng Galaxy S7 qui obtient un médiocre 3/10. Le terminal est ainsi décrit comme un sandwich à la colle tant cette dernière est présente partout dans le terminal, réduisant de fait les possibilités de réparations et de changement de pièces.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : APPLE COMMENCE À DÉVOILER SA R&D



LA FIRME à la pomme a publié un premier article sur la question dans une revue scientifique. Il aborde les technologies de reconnaissance d'images.

Contrairement à ses concurrents comme Google ou Microsoft, Apple reste très discret sur ses travaux en matière d'intelligence artificielle. Un culte du secret qui n'étonne plus. Néanmoins, la firme vient de lever un peu le voile sur sa R&D à travers la publication d'un premier article scientifique sur la question.

Intitulé "Learning from Simulated and Unsupervised Images through Adversarial Training", il fait notamment le point sur les avancées d'Apple en matière de reconnaissance des images. Il est rédigé par 6 chercheurs dont Ashish Shrivastava, un spécialiste de la vision assistée par ordinateur.

L'idée est d'améliorer, par entrainement (Machine Learning), la capacité d'un algorithme à reconnaître des images à travers d'autres images générées par ordinateur et pas en les comparant à des images réelles. Ce qui selon les chercheurs permet de gagner en efficacité et en temps de réponse.

Cette publication illustre la volonté d'ouverture d'Apple en matière d'IA afin de recruter des talents, nerf de la guerre dans un domaine désormais très concurrentiel. Les concurrents de la pomme n'hésitent pas à partager leurs travaux, Apple n'entend donc plus laisser cette impression de retard dans la R&D.

RÉALITÉ AUGMENTÉE DANS L'INDUSTRIE : UN TOURNANT EN 2017

16 millions d'équipement devraient être livrés d'ici 2021 dans ce secteur prévoit ABI Research. Boeing, DHL, GE ou encore Shell devraient s'emparer massivement de cette technologie dès 2018.

Le marché de la réalité augmentée dans l'industrie, particulièrement dans les secteurs de la logistique et de la fabrication, devait connaître un point d'inflexion en 2017, avec une augmentation de plus de 400% du chiffre d'affaires sur un an affirme ABI Research. Et cet élan devrait se poursuivra en 2018, les livraisons passant de 44,000 unités en 2017 à plus de trois millions.

Pourquoi un tel engouement ? Boeing, DHL, GE ou encore Shell devraient s'emparer massivement de cette technologie après une phase de test (lire : Réalité virtuelle et augmentée à l'aube d'une explosion des revenus). Au vu de la trajectoire de croissance actuelle, les livraisons d'équipement de réalité augmenté dans l'industrie devraient atteindre 16 millions d'ici 2021.

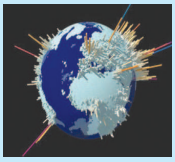
Avantages "considérables"

Les avantages des applications de réalité augmentée pour les employé sont "considérables" juge ABI Research, qui note que cela concerne "la sécurité des travailleurs, la rationalisation des processus de flux de travail et la réduction des coûts de déplacement".

"Dans un avenir proche, la réalité augmentée montrera plus de valeur dans des domaines spécialisés où les travailleurs sont répartis sur de vastes zones géographiques" note Eric Abbruzzese, analyste principal d'ABI Research.

Questions ?
Réponses !

SURPOPULATION MONDIALE : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES ?



Aujourd'hui, nous sommes plus de 7 milliards d'êtres humains sur Terre. Nous serons 9 milliards d'ici 2050. On peut expliquer ces prévisions par l'explosion démographique des pays émergents et l'allongement de la durée de vie dans les pays développés. On parle déjà de surpopulation mondiale : quelles sont les conséquences possibles ?

Surpopulation mondiale et réserves d'eau

L'eau est la ressource la plus précieuse sur Terre : une surpopulation mondiale pourrait entraîner des conflits généralisés liés à l'or bleu. Des heurts existent déjà, puisque l'eau est l'une des principales causes des tensions au Proche-Orient. Un conflit mondial pour l'eau aurait donc des conséquences désastreuses. À l'heure actuelle, 80 pays manquent d'eau et une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable. Pour pallier cette pénurie, des solutions existent toutefois, comme la désalinisation de l'eau de mer, qui demeure encore coûteuse.

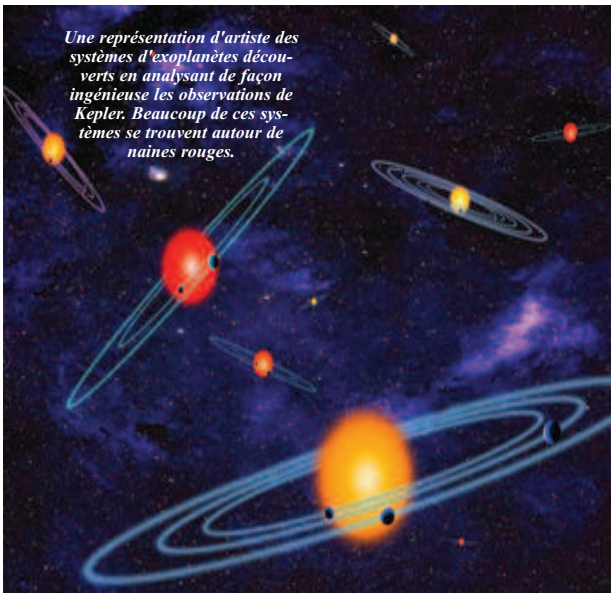
Surpopulation mondiale et nourriture

Actuellement les pays les plus développés possèdent assez de ressources pour nourrir l'ensemble des habitants de la planète. Pourtant, tous les individus de la planète ne mangent pas à leur faim, les denrées alimentaires étant inégalement distribuées. L'une des conséquences de la surpopulation mondiale serait d'aggraver ces inégalités, provoquant des famines.

Surpopulation mondiale et pollution

La pollution de la planète n'est pas directement liée à la surpopulation mondiale. Les pays les plus développés sont ceux qui polluent le plus, mais aussi ceux qui ont les taux de natalité les plus faibles. Un Américain pollue ainsi 91 fois plus qu'un habitant du Bangladesh.
Toutefois, si la croissance des pays émergents poursuit son ascension et si les pays développés ne restreignent pas la pollution qu'ils engendrent, alors, la surpopulation mondiale aura une conséquence désastreuse sur l'environnement de notre planète.

715 nouvelles exoplanètes dans les filets de Kepler !



Une représentation d'artiste des systèmes d'exoplanètes découverts en analysant de façon ingénieuse les observations de Kepler. Beaucoup de ces systèmes se trouvent autour de naines rouges.

Kepler avait découvert environ 3.600 candidats au titre d'exoplanètes. La Nasa vient d'annoncer que 715 d'entre elles ont passé les tests, ce qui porte à 961 le nombre des cousines des planètes du Système solaire découvertes par ce satellite. Depuis la première découverte de 1995, le tableau de chasse comporte désormais plus de 1.790 exoplanètes dans la Voie lactée. Voila de quoi stimuler les exobiologistes et les membres de Seti.

Certains vont finir par se demander pourquoi personne n'a encore détecté le monolithe noir d'Arthur Clarke sur la Lune. La Nasa vient en effet d'annoncer que les archives des données prises par Kepler, entre mai 2009 et mars 2011, avaient permis de confirmer l'existence de 715 nouvelles exoplanètes.
Contrairement à la procédure habituelle, depuis un certain nombre d'années, qui veut que les découvertes d'exoplanètes débusquées par la méthode du transit planétaire soient confirmées au sol en utilisant la méthode des vitesses radiales, il a suffi d'analyser de façon ingénieuse les observations de Kepler.

Des systèmes d'exoplanètes à transits multiples

En effet, les 715 nouvelles exoplanètes font en fait partie de systèmes planétaires multiples autour de 305 étoiles. Dans ce cas, il est possible d'utiliser des méthodes issues du calcul des probabilités et de l'analyse statistique des observations pour, à partir des seuls transits, en tirer une preuve convaincante de l'existence de ces astres. L'interprétation de baisses périodiques de luminosité d'un soleil comme la succession de transits d'une exoplanète est incertaine, notamment parce que l'activité des étoiles peut être plus ou moins variable. Mais lorsqu'existent des transits multiples d'exoplanètes au sein d'un système planétaire, l'incertitude sur l'interprétation de ces baisses de luminosité peu être réduite, comme l'ont montré les membres de la mission Kepler.
On peut alors admettre la présence d'exoplanètes sans avoir recourt à une confirmation par la méthode des vitesses radiales.
Il y a encore quelques jours, le site de l'encyclopédie des planètes extrasolaires développé et mis à jour par l'astronome Jean Schneider et ses collègues, indiquait 1.080 exoplanètes découvertes depuis 1995. Le nombre de 2.000 planètes extrasolaires connues dans la Voie lactée n'est donc plus très loin. Kepler a d'ailleurs encore des candidats à ce titre dans ses archives de données, attendant une confirmation. Parmi celles que vient de découvrir le satellite, environ 95 % sont moins massives que Neptune (dont la taille est de l'ordre de 4 fois le diamètre de la Terre).

De Kepler à Seti en passant par Plato et James Webb

Quatre de ces nouvelles exoplanètes pourraient prétendre au titre d'exoterres car elles orbitent dans la zone d'habitabilité et ont un diamètre inférieur à 2,5 fois celui de la Terre. L'une retient sans doute en particulier l'attention des exobiologistes : Kepler-296f, qui orbite autour d'une naine rouge deux fois plus petite que le Soleil. La masse de cette exoplanète est encore inconnue mais son diamètre est estimé à deux fois celui de la Terre. On ne sait donc pas encore s'il s'agit d'une planète semblable à la Terre ou d'une planète océan par exemple.
Dans quelques années, les exoplanètes déjà découvertes se dévoileront davantage grâce à la mission Cheops. Mais c'est principalement du télescope James Webb que sont attendues des révélations. Elles concerneront la composition chimique des atmosphères des superterres. La mission Plato de l'Esa devrait aussi contribuer à augmenter le nombre des planètes potentiellement habitables connues dans les années 2020. Surtout, ce seront des exoplanètes beaucoup plus proches de nous que celles qu'a découvertes Kepler. D'ici 10 ans, la recherche de biosignatures, voire de technosignatures, devrait donc faire un bond significatif et fournir des cibles plus précises pour les membres de Seti. À quand la découverte d'une sphère de Dyson ? Nul ne le sait. Hélas, Carl Sagan n'est plus là pour commenter ces découvertes.

l'ail, une arme redoutable contre les germes

ANTISEPTIQUE, anti-inflammatoire, antioxydant et anticholestérol : les bienfaits prêtés à l'ail sont légion. En plus de tout cela, un scientifique danois vient d'identifier un composé de l'ail capable de détruire certaines bactéries. Associé aux antibiotiques, il permettrait même d'évincer la quasi-totalité des germes ciblés... mais à concentration élevée.
Les médecines traditionnelles prêtent à l'ail mille vertus pour la santé. Mais qu'en est-il vraiment ? Selon Tim Holm Jakobsen, un chercheur de la faculté de médecine de Copenhague, une substance contenue dans ce condiment, appelée ajoène, permettrait de contrer les bactéries les plus virulentes. « Nous savions que l'ail renfermait un composé susceptible de neutraliser des bactéries résistantes en paralysant leur système de communication au sein des biofilms, explique Tim Holm Jakobsen.



Dans mon mémoire, je démontre que l'ajoène empêche aussi les bactéries de sécréter une toxine qui détruit les globules blancs, et par conséquent qui affaiblit le système immunitaire. »
Pour ce travail, le chercheur s'est intéressé à Pseudomonas aeruginosa, une bactérie pathogène responsable de 11 % des infections nosocomiales. Il a montré que l'ajoène améliorait les traitements conventionnels par antibiothérapie. La combinaison antibiotiques-ajoène permet ainsi de tuer plus de 90 % des bactéries ciblées. Inutile toutefois de se jeter sur l'ail dans l'espoir d'un quelconque effet thérapeutique. « L'ajoène est présent en si faibles quantités dans l'ail qu'il faudrait en consommer 55 gousses par jour pour observer l'effet désiré, tempère Tim Holm Jakobsen.
Nous espérons que l'industrie pharmaceutique s'y intéressera et produira de l'ajoène à grande échelle. »

Combien y-a-t-il d'espèces sur Terre ? Une estimation vertigineuse !

Et si la Terre était bien plus diversifiée que nous ne nous l'imaginions ? Et si la biodiversité ne se limitait pas à quelques millions d'espèces mais atteignait 1000 milliards d'espèces ? Deux chercheurs américains ont tenté d'estimer le nombre total d'espèces que la Terre pourrait abriter, et les résultats de leurs recherches sont vertigineux !



Il convient de débuter par une mise au point sur le concept d'espèce (à ne pas confondre avec les races qui sont issues de sélection anthropiques) qui est loin d'être évident à définir.

Au cours des siècles, au gré des diverses recherches et avancées scientifiques, la définition d'une espèce a connu de nombreuses évolutions, ce qui a conduit à de fréquentes ré-organisations des classification antérieurement produites, notamment pour ce qui à trait à la distinction entre espèce et sous-espèce.
A titre d'exemple l'ordre des éléphants (elepantidae) a connu des bouleversement ces dernières années avec la séparation de l'espèce « éléphant d'Afrique » en deux espèces distinctes à savoir l'éléphant de brousse et l'éléphant de forêt, après des études et des analyses génétiques. Aujourd'hui c'est la classification des sous-espèces de l'éléphant d'Asie qui pose question et notamment la sous espèce de Sumatra qui fait l'objet de recherches approfondies.
Une espèce peut être ainsi aujourd'hui définie comme une notion biologique qui permet de regrouper un certain nombre d'individus présentant des caractères communs au sein d'un même taxon examiné à son échelle la plus réduite (en dehors donc de la sous-espèce).
Plusieurs éléments sont utilisés pour regrouper les individus au sein d'une même espèce. Le plus « basique » est la présence de caractère physique commun qui amène à une ressemblance entre des individus qui permet de les distinguer d'autres. Ce critère « visuel » n'est pas scientifique et trouve vite ses limites.
S'ajoute donc à celle-ci la notion de « filiation » où les individus d'une espèce sont les descendants d'ancêtres communs présentant eux même des caractéristiques morphologique semblables. Se pose alors la problématique de la divergence évolutive issue de l'évolution et de l'adaptation des individus à leur environnement, qui est à même de produire de nouvelles espèces. Deux espèces présentant des ancêtres communs tendent à être séparées sur le plan de la classification lorsqu'elles ne sont plus en capacité de se reproduire entre elles ou du moins de donner vie à des individus eux même fertiles. L'inter-fécondité était jusqu'à récemment le principal élément utiliser par les scientifiques pour séparer et classifier les espèces de manière dite « biologique ». Pour autant cette distinction elle aussi a ses limite notamment lorsque la divergence entre deux espèce est assez récente (comme par exemple pour l'ours brun et l'ours blanc). Normalement lorsque pareille divergence s'opère les raisons en sont fréquemment géographiques et les deux « nouvelles espèces », bien qu'inter-fécondes, ne sont pas amenées à se croiser (il existe des cas plus complexes celui du loup et du coyote par exemple).
Cependant les avancées scientifiques et notamment les progrès dans le domaine de la génétique permettent aujourd'hui d'établir des classification et des ensembles phylogéniques plus précis et fiables, et même de les appliquer à des organismes jusqu'ici bien plus difficilement classables, c'est à dire les micro-organismes.

COMBIEN Y-A-T-IL D'ESPÈCES SUR TERRE ?

Pour répondre à cette question épineuse, Jay Lennon et Kenneth Locey chercheurs au sein de l'université de Bloomington dans l'Indiana, ont recueilli la plus grande compilation de données combinées sur l'ensemble des êtres vivants, qu'ils soient de type microbien, végétal ou animal. Ils ont ensuite basé leurs estimations à partir des lois d'échelles universelles appliquées aux grands ensembles de données. Cumulées ces dernières représentent plus de 5,6 millions d'espèces microscopiques et non microscopiques réparties dans plus de 35 000 lieux à travers tous les océans et les continents du monde, à l'exception de l'Antarctique.
L'estimation (même approximative) du nombre d'espèces est un challenge ô combien ardu à relever, notamment pour ce qui concerne les micro-organismes notamment de type microbien, ce qui explique que le nombre ait été largement sous-estimé (voire non estimé, non inclus dans les étude quantitative du nombre d'espèces) dans le passé.
Cette étude, financée par la National Science Foundation américaine au sein de son programme Dimensions of Biodiversity, vise à ouvrir de nouvelles perspectives sur notre compréhension de la diversité biologique de notre planète, en explorant des domaines où nos connaissances sont encore bien trop lacunaires. Simon Malcomber, le responsable de ce programme, se réjouit des avancées fournies par cette recherche qui permet de mettre d'avantage en lumière la grande diversités des organismes microbiens présents sur Terre et notre grande méconnaissance vis à vis de la diversité du vivant.
Les espèces microbiennes (organismes unicellulaires tels que les bactéries, les archées ou certains minuscules champignons) sont peu connues et souvent peu étudiées car elles représentent des formes de vie trop petites pour être vues à l'œil nu et nécessitent de fait des études en majeure partie réalisables en laboratoires. Cependant grâce au regain d'intérêt et aux progrès techniques de ces dernières décennies, l'échantillonnage s'est étendu.
L'étude décrite ici a ainsi étudié un total de 20 376 bactéries, archées et autres champignons microscopiques ainsi que 14 862 autres échantillons en provenance d'espèces d'arbres, d'oiseaux et de mammifères.
Afin de trier, d'analyser ces nombreux échantillons puis estimer le nombre d'espèces vivantes sur Terre, les chercheurs ont recours à des lois physiques, mathématiques que l'on nomme « lois d'échelle » (qui correspondent en simplifiant, à la variation en termes de grandeur d'un facteur en fonction d'un élément dont il dépend). Le titre de l'article publié est en ce sens assez explicite : Scaling laws predict global microbial diversity. Lennon et Locey ont donc utilisé ces lois d'échelle pour prédire avec précision les nombres d'espèces potentiellement présentes sur Terre pour chacune des communautés de plantes et d'animaux.
En ce sens les résultats de l'étude démontre que l'identification de l'ensemble des espèces microbiennes terrestres demeure un des grands défis scientifiques de demain.
“Parmi les espèces répertoriées, seulement 10 000 ont déjà été cultivées dans un laboratoire, et moins de 100 000 classées via leur séquence génétique. Nos résultats montrent que cela laisse 100 000 fois plus de micro-organismes en attente de découverte, et 100 millions à être pleinement étudiés. La biodiversité microbienne, il semble, est plus grande que nous l'avions jamais imaginé.” explique Jay Lennon de l'Université d'Indiana à Bloomington.
Fin 2011, une étude publiée dans la revue PLoS Biology, estimait que la Terre abriterait entre 7,4 et 10 millions d'espèces. Aujourd'hui, selon cette nouvelle approche, la Terre pourrait abriter près de 1000 milliard d'espèces ! Autant dire que nous ne connaissons presque rien à la diversité du vivant.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

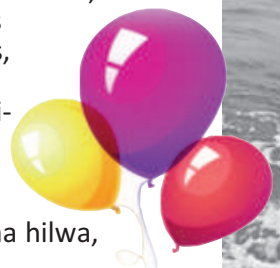
Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

ANNIVERSAIRE



Tu sembles nous dire, avec ce regard plein d'innocence, que tu t'es très bien préparée pour relever les grands défis. Et que rien ne t'effraie, même les vagues des grands océans, que tu sauras, incha'Allah, affronter comme un grand capitaine de navire… Félicitations pour tes 7 ans, bouclés le 25 décembre 20156. Sana hilwa, capitaine **Salsabil** !

La famille Cherief d'Alger







www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

MON ALLIÉE MINCEUR DE LA SEMAINE...



LA CLÉMENTINE, C'EST BON !

Après l'effort de l'épluchage, vient le réconfort de la dégustation : son petit goût acidulé et juteux fait toujours sensation.
Particulièrement appréciée de novembre à février, la clémentine n'est pas seulement la complice de nos pauses goûters : elle se prête aussi volontiers à nos "p'tits-déjs" vitaminés et à nos "chefs-d'oeuvre" sucrés-salés.

Mais est-ce que ce petit plaisir sucré serait en plus ultra-léger ?

La clémentine, bonne pour la ligne
La clémentine réserve de bonnes surprises à notre ligne : bien qu'étant la plus sucrée de tous les agrumes, elle ne compte que 46 kcal pour 100g !

Ainsi, 2 clémentines pour le goûter, c'est une "pause-gourmandise" à 50 kcal à peine ! Et comme la pulpe de la clémentine est très riche en vitamine C, cette pause goûter vous apportera aussi du tonus et vous aidera à lutter contre la fatigue, ce qui en fait un fruit particulièrement recommandé lorsque les températures commencent à tomber.



D'autre part, sa teneur élevée en magnésium et en fer contribue au bon fonctionnement du système musculaire et nerveux. Une petite douceur qui permet de dire adieu aux coups de barres et autres baisses de moral, c'est quand même une sacrée copine la clémentine !

Le saviez-vous ?

Pour celles ou ceux qui ont parfois du mal à s'y retrouver entre clémentine et mandarine :

La clémentine est en fait le résultat du croisement entre la mandarine et l'orange amère, que l'on nomme bigarade. Elle est quasiment dépourvue de pépins, et possède une chair fine et parfumée, ce qui explique qu'au fil des ans, elle ait détrôné la mandarine sur les étals des marchés. Petite et ronde, sa peau est le plus souvent orangée, parfois rougeâtre.
Maintenant que vous maîtrisez parfaitement la différence clémentine/mandarine, on peut vous parler de la clémenvilla, que l'on croise de plus en plus souvent sur nos marchés.Ce fruit est l'hybride d'une clémentine et d'un tangelo (lui-même issu du croisement entre une sorte de mandarine, et d'un pomelo, vous suivez toujours ?). Elle possède encore moins de pépins et se révèle beaucoup moins fragile et davantage parfumée que notre chère clémentine.
Vous voilà prêt(e)s à vous régaler en toute connaissance de cause !



Grands-Mères recettes et astuces

Soigner la toux sèche

Fabriquez-vous un sirop "maison" pour soigner votre toux sèche :
Coupez un oignon et émincez-le. Faites-le ensuite macérer dans un récipient avec un peu de miel, pendant deux heures environ. Filtrez et buvez ce "sirop maison" contre la toux sèche, à raison de 2 à 3 fois par jour, dans un petit verre à liqueur. Poursuivez ce traitement jusqu'à ce que votre toux sèche devienne grasse, puis guérisse!

Apaiser une rage de dent

En attendant le rendez-vous chez le dentiste vous pouvez calmer la douleur d'une rage de dent en triturant le lobe de l'oreille du côté concerné avec le pouce et l'index. Une seule minute et la douleur de la rage de dent a disparue.

Traiter une intoxication alimentaire

Quand on souffre d'une légère intoxication alimentaire, on peut la réduire de façon significative avec un produit naturel. Pour cela, il suffit de boire une grosse cuillère de vinaigre de cidre toutes les deux heures. Normalement dans la journée, le mal ne parait plus.

Dire adieu aux jambes lourdes

Été comme hiver, vos jambes vous font souffrir, avec une sensation très désagréable de "jambes lourdes". Essayez cette tisane drainante qui pourra peut être soulager ces désagréments. Chez un herboriste, achetez vous de la vigne rouge, des fleurs d'hibiscus, des feuilles de cassis et de myrtilles et des queues de cerise. A boire en infusion (1 cuillerée à soupe du mélange pour 1 tasse) tout au long de la journée.

COMMENT AIDER UN ENFANT QUI EST TIMIDE ?

La timidité, très répandue, paraît souvent anodine à ceux qui ne sont pas trop timides. Pourtant, elle peut gâcher la vie, entraîner des angoisses très importantes, des sentiments horribles de honte, de panique… Alors, tous les parents qui aiment leurs enfants ont envie de les aider à surmonter ce triste sentiment, sans toujours savoir comment agir.

Ne pas stigmatiser la timidité

Une phrase qui semble pourtant anodine est peut-être à éviter : « Tu es timide ». En effet, coller une étiquette à un enfant revient à lui exprimer l'idée que la timidité est un trait de caractère dans sa nature en quelque sorte génétique, et qu'il est



impossible pour lui d'être autrement, puisque cette timidité ferait partie de lui. Il ne faudrait pas pour autant éviter d'en parler. Une façon d'aborder le sujet serait de dire : « Tu sais, à ton âge, moi aussi, je me sentais timide. J'avais horreur de réciter un poème en public. » Il est rare qu'un adulte n'ait jamais ressenti de timidité dans sa vie.

Aider et valoriser son enfant

Un deuxième aspect de cette lutte contre la timidité, c'est bien évidemment de valoriser l'enfant dans ce qu'il réussit, y compris dans ce qui vous semble anodin, de manière à lui donner confiance en lui. « Tu vois, tu avais très peur de faire du vélo, et maintenant, tu en fais sur deux roues et tu sais tourner facilement. Tu ne croyais pas que tu allais y arriver, mais si… » Ou bien, « Tu avais peur de demander du pain à la boulangerie, et avec moi à côté, tu l'as fait.

Comment aider un enfant qui est timide ?

tu as pensé à dire merci »… Car beaucoup d'oublis de la politesse, de non respect des règles apprises comme : « Dis bonjour à la dame, dis merci… » sont bien plus dues à la timidité qu'à l'oubli des règles de la politesse. Car la timidité, c'est bien souvent le sentiment que l'on n'y arrivera pas, que les autres vont mal vous juger, qu'ils valent mieux que vous. Et chaque gain de confiance en soi est un antidote contre la timidité. Valoriser l'enfant, cela signifie aussi ne pas lui faire des remarques néfastes. Car être parent est difficile et l'on peut très bien encourager constamment un enfant et, en parallèle, dans des moments de colère, avoir une attitude inverse, très toxique. Des phrases comme : « Tu seras toujours moins débrouillarde que ton frère, » ou « je savais bien que tu n'y arriverais pas, tu n'es bonne à rien », vont s'imprimer très fortement dans la tête de votre enfant. Et plus vous en proférerez, plus l'enfant aura besoin d'antidotes positifs pour contrecarrer des phrases malheureuses.

Parmentier au chou-fleur

Ingrédients

- 600 g de viande hachée de boeuf
- 2 gousses d'ail
- 1 chou-fleur
- 400 g de pommes de terre
- 5 cl de lait
- 10 cl de crème allégée
- herbes
- poivre

Préparation

1 Dans une poêle antiadhésive, faites cuire la viande hachée avec les gousses d'ail hachées.
2 Parsemez d'herbes. Laissez cuire 10 min.



3 Epluchez les pommes de terre et coupez le chou-fleur. Mettez les à cuire dans de l'eau bouillante pendant 10 min. Egouttez et écrasez-les en purée. Versez le lait chaud ainsi que la crème.
4 Poivrez. Disposez la viande dans un plat à gratin préalablement graissé, recouvrez de purée. Placez au four chaud pendant quelques minutes puis passez légèrement sous le gril. Servez.

Fondant au chocolat

Ingrédients

- 125 g de chocolat
- 60 g de beurre
- 80 g de sucre
- 1 pincée de sel
- 3 oeufs
- 1 c. à café de café soluble
- 1 c. à soupe de maïzena

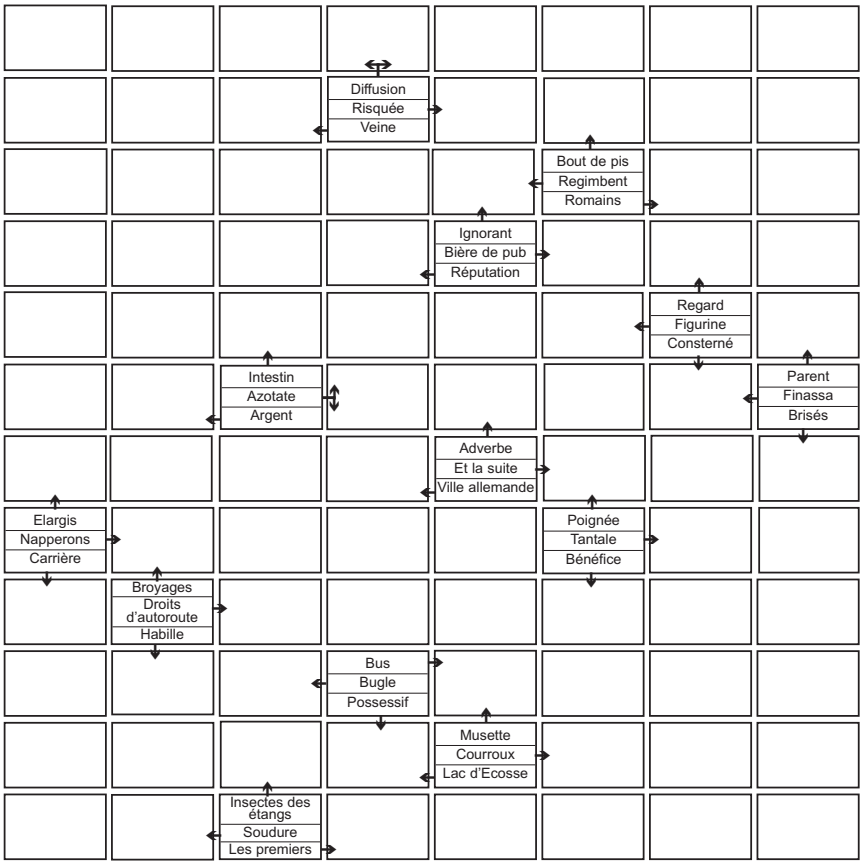
Préparation

1 Préchauffez le four th.6 (180°C).
2 Cassez 100 g de chocolat en morceaux et faites-les fondre au bain marie avec le beurre.
3 Dans un saladier, battez les oeufs avec le sucre, le sel, la maïzena et le café soluble.



4 Versez le chocolat fondu dans le saladier, remuez bien.
5 Beurrez et farinez les ramequins, garnissez-les jusqu'au 2/3, ajoutez 1 ou 2 carrés de chocolat au milieu.
6 Enfournez pendant 5 min.
7 Laissez reposer jusqu'à ce que le fondant soit tiède.

Mots fléchés n° 1794



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1793

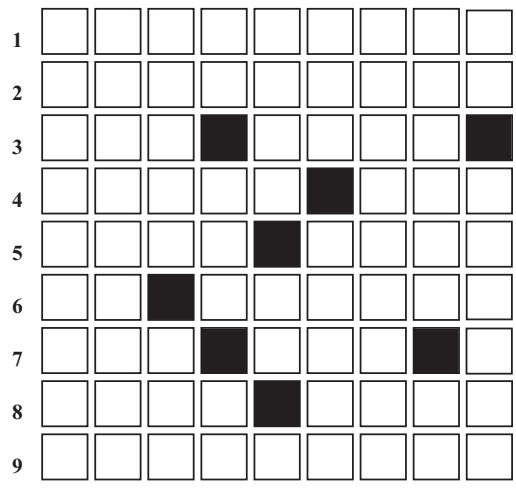
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE –
US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1794



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

SOLUTION N° 1793

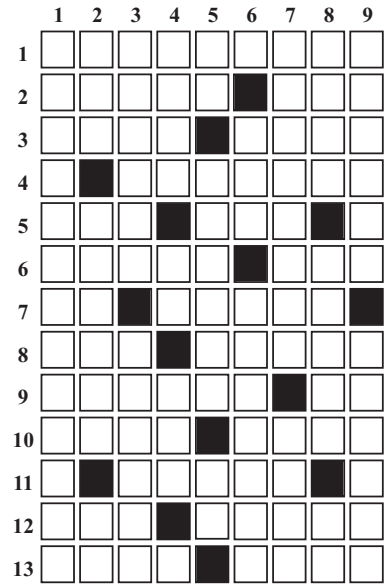
HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU

Mots croisés 9/13 n° 1794



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1793

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

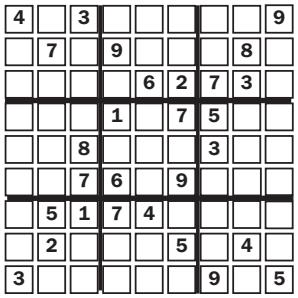
VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

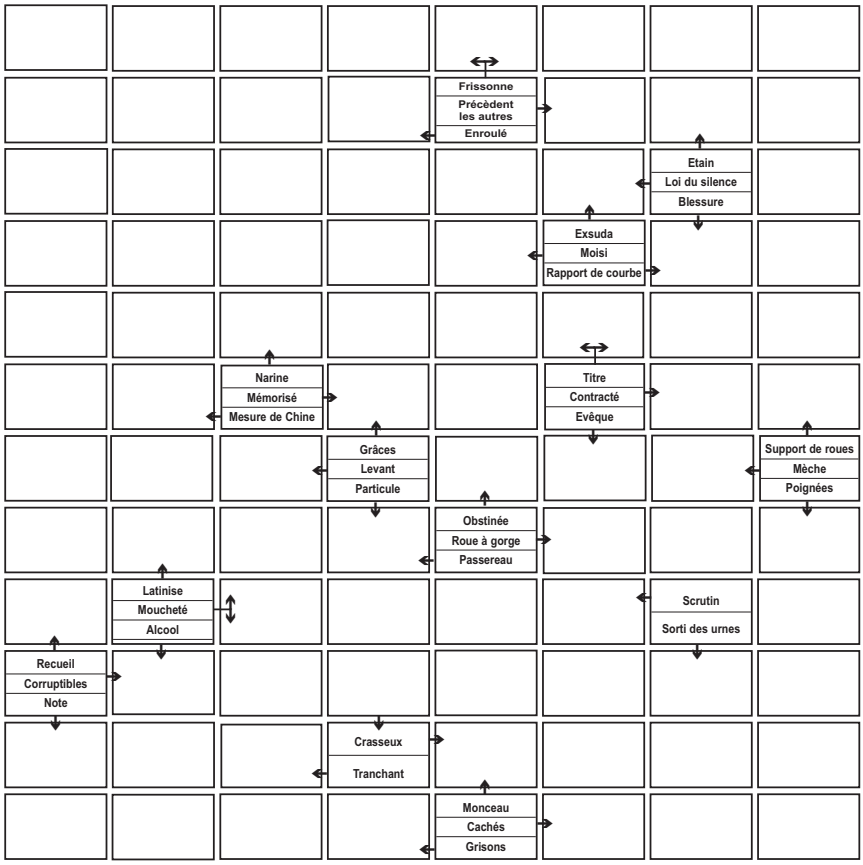
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



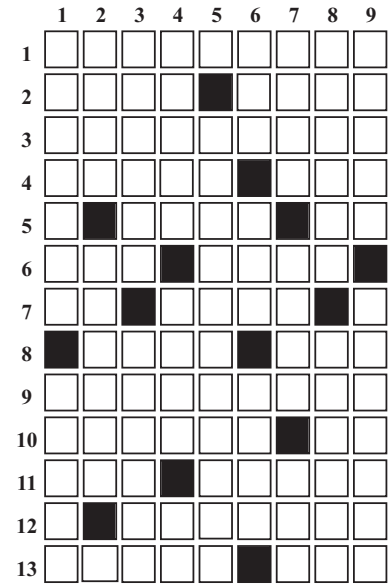
Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1914



Mots croisés 9/13 n° 1914



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1913

Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN

ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA

- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -

U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

SOLUTION N° 1913

HORIZONTALEMENT

A - AVIDES - NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES

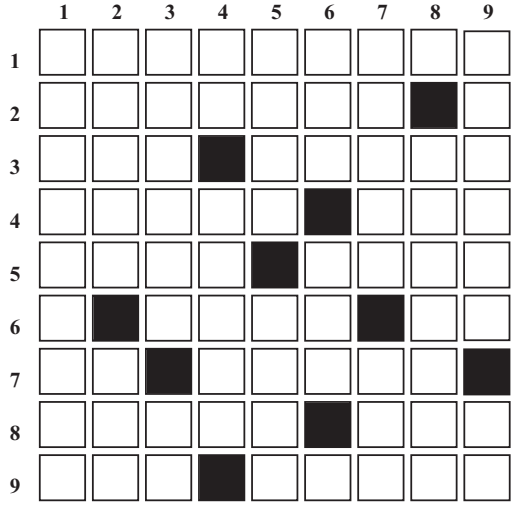
VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE - OUT
PORTO - ESSAYER

ENTENDS - AVERE
NI - REE - AMI - IN
SEIN - COMEDIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS - E
RASSUREES - UNS

DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS

Mots croisés 9/9 n° 1914



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 1913

HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					

SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



8es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE (ACTE 1)

L'USM Alger et la JS Saoura au tapis, Nasr El-Fedjoudj avec les honneurs



Deux grosses cylindrées de l'élite, l'USM Alger, champion d'Algérie sortant, et son vice-champion, la JS Saoura, appelées prochainement à représenter le pays sur le plan continental en Ligue des champions d'Afrique, sont allées au tapis mardi à l'issue des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie.

Un coup dur pour les deux formations qui aspiraient à aller plus loin cette saison dans ce challenge populaire. Les Usmistes n'iront pas au prochain tour dans cette aventure, comme lors de l'édition précédente, sortant prématurément de la course. L'adversaire du jour, l'USM Bel Abbès, leur bourreau en championnat au début de ce mois de décembre, en a décidé ainsi en les écartant de son chemin après la série fatidique des tirs au but. Les Rouge et Noir, qui espéraient tenir leur revanche et composter leur billet pour le prochain tour, sont retournés bredouilles, non sans essuyer, au sortir du stade, l'ire des supporters qui ont fait le déplacement à Bel Abbès. Une véritable chape de plomb pour le coach Paul Putt et ses poulains, appelés à revoir leur copie et à redoubler d'efforts pendant cette trêve hivernale qui tombe à pic, et ce afin de recharger les accus et se refaire un moral d'acier en prévision de la phase retour du championnat où ils sont relégués à la troisième marche du podium. Désillusions pour Soustara et que de regrets pour la Saoura, qui a subi le même sort en sortant de la liste avec les honneurs à Sétif, devant une Entente plus chanceuse. L'Aigle Noir des Hauts Plateaux de l'Est s'est montré en fait plus adroit dans la série des tirs au but, à l'issue d'un superbe match disputé dans la pure tradition des grands matchs de coupe d'Algérie.

Un duel à rebondissements qui a tenu en haleine, jusqu'au bout, le nombreux public ayant bravé le froid dans cette région pour soutenir les deux équipes. La qualification pour les Sétifiens, mais aussi des déloges pour les Saouris qui avaient fait le plus dur en seconde mi-temps en remettant d'abord le score à égalité avant de reprendre tout de suite après l'avantage et de donner des sueurs froides aux camarades de Djabou. L'Entente sauvera sa peau à la faveur d'un penalty indiscutable transformé par ce dernier et se donnera le droit d'aller composter son billet aux tirs au but. L'autre grosse pointure de l'élite au palmarès élogieux dans cette compétition, la JS Kabylie, a failli mordre la poussière et retomber dans ses travées en arrachant sa qualification, petitement et au forceps, devant un grand cendrillon nommé le Nasr El-Fedjoudj. La formation de Farid Ghazi, évoluant en inter-régions Est, quitte la scène avec les honneurs après avoir tenu la dragée haute aux Canaris. C'est en fait Boulaaouidet qui a volé encore une fois au secours de la JS Kabylie, à la 84e minute, pour sauver la tête de son coach Hidouci et redonner des couleurs au boss Hannachi. La palme du jour est à l'actif du Mouloudia d'Alger, auteur d'un sévère carton infligé à son adversaire du jour, l'USB Douala. Une véritable balade de santé du Doyen qui a confirmé son statut incontesté de leader de Ligue 1. L'occasion pour les poulains de Mouassa de confirmer qu'ils étaient bien les favoris en puissance pour défendre leur trophée. Un score se passant de tout commentaire pour le Mouloudia, devant un adversaire qui s'est juste contenté de limiter les dégâts.

S. S.

BASKET-BALL/CHAMPIONNAT ARABE:

Le Cinq algérien au Caire pour jouer les premiers rôles

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball (messieurs) prendra part au championnat arabe des nations, prévu du 30 décembre au 8 janvier au Caire (Egypte), avec l'ambition de jouer les premiers rôles et «dénicher de nouveaux talents» en l'absence des joueurs du GS Pétroliers. Le Directeur technique national (DTN), Ali Filali, a déclaré à l'APS que l'objectif principal de cette participation sera de trouver les joueurs susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale lors des deux tournois de la zone 1 (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye) qualificatifs à l'Afrobasket-2017 au Congo.»Nous avons décidé de nous passer des services des joueurs du GS Pétroliers qui ont enchaîné trois compétitions en deux mois, afin de leur permettre de se reposer et être en forme pour les tournois de qualification à l'AfroBasket-2017. Le championnat arabe des nations servira donc à dénicher des joueurs susceptibles de renforcer l'équipe lors de ces tournois», a-t-il indiqué.»Les éléments évoluant à l'étranger ne figurent pas également sur la liste des convoqués en raison de leur engagement avec leurs clubs respectifs», a ajouté le DTN. La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Ahmed Loubachria, a effectué un stage de préparation du 17 au 27 décembre en Serbie durant lequel elle a disputé trois matchs amicaux et rejoindra directement la capitale égyptienne. Pour cette compétition, coach Loubachria a retenu une liste de 16 joueurs composée de jeunes talents prometteurs à l'image du meneur de jeu du NA Husseïn Dey, Mohamed Zaki Guermat, ou encore du pivot du CRB Dar El-Beïda, Oussama Aggoune.»Cette compétition est une opportunité pour ces jeunes de prouver leur talent et gagner une place dans l'effectif de la sélection nationale en vue des prochaines compétitions», a souligné Ali Filali. La réunion technique et le tirage au sort du championnat arabe des nations se dérouleront mercredi au Caire, alors que la compétition débutera vendredi, selon la Fédération égyptienne de basket-ball.Liste des joueurs convoqués :Aggoune Oussama, Berremila Mehdi, Messad Ali Mohamed (CRB Dar El-Beïda), Zitoun Rabah, Fedala Anis, Gueddoudj Nabil (NB Staouéli), Guezzout Zakaria, Belliche Omar, Guermat Mohamed Zaki (NA Husseïn Dey), Maziz Brahim, Merahi Ramzi, Bourkaib Merouane (WA Boufarik), Berbagui Mohamed Sami, Faidia Raouf (US Sétif), Belmiloud Younes (USM Blida), Ouahab Khaled (PS El-Eulma).

MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1MOBILIS (10E J) :

Le MOB bat le CAB et renoue avec la victoire

LE MO BÉJAIA a renoué avec la victoire à l'occasion de la réception du CA Batna (2-1), mardi, en match de mise à jour de la 10e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis disputée au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa).Après une traversée du désert qui aura durée 10 longues journées, le MO Béjaia est parvenu, enfin, à mettre un terme à sa période de disette en accueillant le CA Batna. Les gars de la Soummam ont réussi à redonner le sourire à leurs supporters dans une partie entamée de la plus belle des manières. En effet, dix minutes seulement après le coup d'envoi, les Crabes ont pris l'avantage au tableau d'affichage par l'entremise de Messaâdia (10').Par la suite, les Vert et Noir ont réussi à garder leur maigre avantage jusqu'à la 67e minute et l'égalisation des visiteurs signée Aribi. Toutefois, il était écrit que le MOB n'allait pas dire au revoir à une année 2016 historique sur un nouveau faux pas. Alors qu'il ne restait que 2 minutes dans le temps réglementaire, Khadir libère les siens et permet à son équipe de renouer avec la victoire. Grâce à ce succès, le MOB, lanterne rouge, porte son total à 11 points et amorce sa mission de sauvetage avant le début de la seconde phase du championnat prévu pour le 13 janvier prochain.

FOOTBALL: MAHREZ 2e MEILLEUR JOUEUR ARABE DE L'ANNÉE 2016

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City (Angleterre), Riyad Mahrez, a pris la deuxième place lors du sondage organisé par le site arabe spécialisé ''kooora'' consacrant le meilleur joueur arabe de l'année 2016.C'est l'Egyptien Mohamed Salah (AS Rome, Italie) qui a remporté le trophée attribué mardi soir dans le cadre de la cérémonie ''Globe Soccer Awards'' organisée à Dubaï.La troisième place est revenue au Marocain Mehdi Benatia, le défenseur central de la Juventus de Turin (Italie).

LIGUE 1 MOBILIS: MESSAÂDIA (MOB) MEILLEUR BUTEUR DE LA PHASE ALLER

L'ATTAQUANT DU MO BÉJAÏA, Ahmed Messaâdia, a été sacré meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne de football à l'issue de la phase aller clôturée mardi par la victoire de son équipe face au CA Batna (2-1), en match de mise à jour du championnat. Messaâdia, arrivé l'été passé à Béjaïa en provenance du CS Constantine, a ouvert le score dans cette rencontre, portant à sept son total de buts, lui, qui n'avait pas pris part à toutes les rencontres des siens en cette première partie de la saison à cause de blessures à répétition. Cinq joueurs arrivent en deuxième position avec six réalisations chacun. Il s'agit de Mohamed Amine Hamia (O. Médéa), Rabie Meftah (USM Alger), Youcef Chibane (DRB Tadjenanet), Mourad Benayad (RC Relizane) et Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès).Ils sont talonnés de près par une «meute» avec cinq banderilles à l'image de Rachid Nadji (ES Sétif), Mourad Meghni (CS Constantine), Ghislain Guessan (USM Alger), Mohamed Hicham Chérif (MC Oran) et Hamza Zaïdi (JS Saoura).

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:01	06:05	06:20	06:04	06:26	06:30	06:33
Dohr	12:31	12:36	12:50	12:41	12:57	13:02	13:05
Açr	15:03	15:09	15:22	15:25	15:31	15:36	15:40
Maghrib	17:26	17:32	17:45	17:48	17:54	17:59	18:03
Icha	18:51	18:57	19:10	19:08	19:18	19:23	19:27

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5663 – JEUDI 29 RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	8°
Oran	21°	7°
Constantine	14°	3°
Ouargla	18°	5°

CLÔTURE DE LA 18° ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

Des journées d'études axées sur la valeur suprême du juste milieu

Placée sous l'égide du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la dix huitième édition de la semaine nationale du saint Coran s'est achevée hier à Dar El Iman Sidi Abderahmane Athaalibi à Mohammedia, par la remise des prix aux lauréats du concours de la récitation du Coran.

Cette semaine a été marquée par des conférences d'éminents théologiens nationaux, suivies d'intenses débats et axées sur une valeur suprême du saint Coran et qui est le juste milieu.Les semaines nationales du saint Coran sont chaque fois conçues sur un thème précis faisant rayonner les valeurs élevées prônées par le saint Coran. Ainsi, les deux précédentes éditions se sont concentrés, la première sur les devoirs, les obligations et la jouissance de la vie et la vie et la seconde sur les valeurs du travail. Pour cette édition, c'est le juste milieu qui a été choisi», a souligné Aïssa Megari, sous-directeur des programmes et du perfectionnement de la formation continue des imams.

Il ajoute,» Parallèlement aux conférences, un concours a lieu sélectionnant les meilleurs récitants du Coran sur deux niveaux, la première enfance et les jeunes de moins de trente ans. Les participants au concours sont jugés sur leurs performances dans la récitation, la mémorisation et l'interprétation. Les lauréats participeront au concours traditionnel international du mois de Ramadhan, regroupant pas moins de cinquante nations» Les conférences ont été données par de grands noms du culte musulman, venant de l'ensemble du territoire national et aussi des zaouïas. L'accent a été mis particulièrement sur l'éducation, la source la plus sûre et la plus durable pour incruster définitivement chez les jeunes esprits une des valeurs parmi les plus nobles du saint Coran qui est le juste milieu. La modération doit être le principe essentiel guidant la vie dans tous ses aspects et manifestations. «Nous étendons cette valeur au niveau universel en prenant



comme exemple le livre de Hillary Clinton qui dit qu'il faudrait tout un village pour élever un enfant», précise Aïssa Megari. Dans son message à cette 18° édition de la semaine du saint Coran,le président Abelaziz Bouteflika a insisté sur le fait que la modération est la caractéristique singulière de notre sainte religion.

Avec les enseignements prodigués par la modération et le juste milieu jaillissent les efforts pour se prémunir, d'une part contre les excès, les abus et le fanatisme et d'autre part, contre tout manquement ou délaissement. Le président Bouteflika souligne que l'Islam bannit le rigorisme dans la pratique de la foi, rejette l'extrêmisme et s'élève contre toute forme de durcissement dans l'observation de ses recommandations. C'est une religion de justice, de clémence et de miséricorde qui tient compte des aptitudes des gens, de leur nature, voire de leur âge.

Kamel Cheriti

WILAYA DE TIZI-OUZOU

Ouverture de deux structures policières

DANS LE CADRE de la poursuite par l'Etat de la politique de mise en place des mécanismes de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, deux structures policières ont fait l'objet d'une inauguration, hier, par un haut responsable de la DGSN dans la wilaya de Tizi Ouzou. La première, une sûreté de daïra, est située dans la commune de Aïn-Zaouia et la seconde, pour abriter les services de la brigade mobile de la police judiciaire, dans la localité d'Azazga. Ces deux structures policières viennent renforcer celles déjà existantes. Toutefois, l'objet recherché, devons-nous rappeler, est d'atteindre le niveau de sécurité maximum. Il reste cependant à donner satisfaction à certaines communes rurales qui n'ont ni policiers ni gendarmes pour sécuriser leurs habitants. **S. T.**

BOUMERDES

Destruction de deux casemates pour terroristes

DEUX CASEMATES pour terroristes ont été détruites lundi à Boumerdes par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 26 décembre 2016 à Boumerdes (1e Région militaire), deux casemates pour terroristes», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec des éléments des Douanes «ont arrêté, à Sidi Belabbès et Oran (2e Région militaire), quatre narcotrafiquants et saisi 57,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 2.700 litres de carburant ont été saisis à Tlemcen». **R. N.**

TEBESSA

Plus de 200 visiteurs par mois au jardin archéologique

PLUS DE 200 visiteurs nationaux et étrangers se rendent chaque mois au jardin archéologique de Tébessa, situé en face de la séculaire muraille byzantine, en plein cœur de la ville, a indiqué hier le directeur de l'administration des musées et sites archéologiques. Selon Azzedine Lotfi, plus de 500 pièces archéologiques des époques romaine et byzantine, dont des plaques votives, des statues, des mosaïques, des colonnes, des pressoirs d'huile et des vestiges funéraires, sont exposés au public dans cet espace de 5 182 m2 clôturé et constamment surveillé par les agents de l'administration muséale.

Cet espace vient de bénéficier d'un système d'éclairage qui permettra son ouverture en nocturne aux visiteurs, a ajouté ce responsable qui a fait état d'une proposition de réalisation sur 1 000 m2 situés derrière le jardin d'un parc d'attractions et d'un hôtel 5 étoiles pour 22 millions de dinars. Le projet propose une nouvelle présentation des pièces archéologiques en fonction de leur type et de leur période avec diverses voies et bancs à mettre à la disposition des visiteurs.

De son côté, le directeur du tourisme, Kamel Tighaza, a souligné la «grande valeur» du patrimoine archéologique détenu dans ce jardin et les immenses perspectives de développement du tourisme portées par le projet proposé par l'administration des musées. Pour le chercheur en archéologie et président de l'association Minerve de protection des vestiges, Mourad Hamidane, ce jardin archéologique est un musée à ciel ouvert dont les pièces avaient été collectées et rassemblées vers la fin du XIXe siècle. La collection de ce jardin est d'une grande importance pour les étudiants et chercheurs en archéologie, a ajouté le même chercheur, qui a mis l'accent sur les efforts actuellement déployés par l'administration des musées et sites archéologiques pour la valorisation de ce patrimoine historique. **S. T.**

NOUVELLE ANNÉE 2017

Ooredoo présente ses meilleurs vœux aux Algériens

A L'OCCASION du nouvel an 2017, Ooredoo, l'entreprise citoyenne, présente ses meilleurs vœux de paix et de prospérité au peuple algérien et lui souhaite une année d'épanouissement et de réussite.

Toujours plus proche des Algériens, Ooredoo poursuivra son engagement à accompagner ses clients entreprises et particuliers en leur offrant des services de plus en plus innovants et des solutions à la pointe de la technologie.

L'année 2016 a été pour Ooredoo riche en nouveautés et réalisations avec la concrétisation de projets ambitieux tels que le parachèvement de la couverture de son réseau 3G dans les 48 wilayas et le lancement réussit de ses services 4G dans 3 wilayas et prochainement à travers 28 nouvelles wilayas dont Alger, Constantine, Oran et Sétif. Pour la nouvelle année 2017, Ooredoo continuera à œuvrer pour relever de nouveaux défis technologiques et apporter de l'innovation dans le secteur national des télécommunications, tout en renforçant sa dimension citoyenne et sa responsabilité sociétale avec détermination, volonté et enthousiasme. Bonne et heureuse année